

Chômage: 10,2 %, et ça continue de monter

JACQUES BENOÎT

La récession a continué à faire des ravages en février, le taux de chômage, en hausse de 0,5 p. cent, atteignant maintenant 10,2 p. cent pour l'ensemble canadien en données saisonnalisées, alors qu'il est resté à peu près inchangé au Québec à 12,1 p. cent, une augmentation de 0,1 p. cent.

C'est son niveau le plus élevé au Canada depuis octobre 1985, et un peu plus que ce qu'avait prévu les économistes, lesquels s'attendaient à un taux de 9,9 p. cent pour février.

«Ça fait dur, j'aurais aimé avoir tort...» disait hier M. Clément Gignac, économiste principal à la Banque Nationale, qui, pour sa part, avait prédit que la proportion de chômeurs franchirait en février la barre des dix p. cent.

En données réelles — et donc non-corrigées des variations saisonnières, dans

VOIR CHÔMAGE EN A2

Aujourd'hui

Économie

IMPÔTS 1990

G1 L'heure du percepteur

Théâtre



D1 Yves Jacques au Quat'Sous

Sommaire

Annonces classées

immobilier	E1 à E11
marchandises	E11, H12
emplois	E12, E13, H12 à H15
automobiles	H16, H17
propositions d'affaires	G2
Arts et spec.	cahiers C et D
horaires	C4
Avis C10, F5, F6, G8, H11, H18	
Bandes dessinées	K6
Bridge, Échecs, Timbres	I12
Car. et prof.	cahiers J et K
Cinéma	cahier C
Décès	H20
Économie	G1 à G7
Encans	H19
Êtes-vous observateur?	E1
Feuilleton	L8
Habitat	cahier L
Horoscope	L8
Le monde	H9, H10
Loterie	G9
Maisons d'enseig.	G8
Mots croisés	E3, L8
Mot mystère	E8
Télévision	D2
Restaurants	D18, D19
Sports	H1 à H8

«Un rendez-vous avec l'avenir»

Bourassa appuie le rapport Allaire et appelle à l'unité des libéraux

DENIS LESSARD

Exhortant ses troupes à serrer les rangs et à rester unies, le premier ministre Bourassa a appuyé hier l'essentiel du rapport Allaire comme plate-forme constitutionnelle du PLQ.

«Le parti doit rester uni», a-t-il lancé à l'issue de son allocution devant 2800 militants qui auront, cet après-midi, à décider du sort du projet constitutionnel proposé le mois dernier par le comité Allaire ainsi que des 56 suggestions d'amendements soumises par les associations de comités.

Longuement ovationné à son arrivée, M. Bourassa a cautionné plusieurs aspects des propositions constitutionnelles du PLQ, notamment la tenue d'un référendum sur la souveraineté en 1992 et la longue liste de rapatriements de compétences revendiquées par le comité Allaire.

Le congrès de la fin de semaine est, pour le PLQ, «un rendez-vous avec l'avenir du Québec», a-t-il dit. Mais pour relever ce défi, le parti «doit rester uni, car l'unité est l'un des atouts les plus précieux du PLQ. Si nous restons unis nous allons réussir», a-t-il soutenu.

Les «changements en profondeur» du régime fédéral que propose le rapport Allaire se justifient par l'histoire du Québec et du PLQ des 30 dernières années, a-t-il rappelé, invitant toutefois ses troupes à la prudence dans ce congrès.

La population du Québec ne souhaite pas un Québec isolé, mais «il y a une très forte volonté



d'autonomie politique», a-t-il souligné.

Semblant appuyer la longue liste de rapatriements de pouvoirs réclamés par le rapport Allaire, le chef politique a évoqué les «débats

doublés qu'on ne peut tolérer si on veut une confédération efficace».

Mais surtout, à l'aile «fédéraliste» qui craint l'arrivée d'un référendum sur «un Québec souverain dans une structure fédérale», M. Bourassa a rappelé que cet ultimatum était «une obligation de résultats compréhensible». Le «délai de 20 mois paraît raisonnable, les militants auront le dernier mot, mais cela ne paraît pas trop court», a-t-il insisté, un autre appui explicite au rapport dans sa formulation actuelle.

Par la suite, en conférence de presse, M. Bourassa a refusé de dire si le rapport Allaire constituerait une base de négociation avec le Canada anglais, comme le souhaitent plusieurs circonscriptions «fédéralistes» qui ont soumis des amendements à être discutés aujourd'hui. L'entente du lac Meech n'était pas totalement identique au programme du PLQ, a-t-il rappelé.

«Les militants auront le dernier mot, mais j'ai mis en relief des aspects (du rapport Allaire)

VOIR BOURASSA EN A1

SUITE DES INFORMATIONS EN F1



Le premier ministre Robert Bourassa répond par un geste de la main aux délégués qui l'ont applaudi chaleureusement, hier soir, lors de l'ouverture du congrès du Parti libéral du Québec. Les délégués se prononceront aujourd'hui sur le rapport Allaire.

PHOTO: LUC SIMON PERRAULT, La Presse

L'Iran lâche Saddam

L'existence de la dictature de Bagdad paraît menacée par la rébellion

d'après AFP, PC et UPI

TÉHÉRAN

Alors que le secrétaire d'État américain James Baker, arrivé hier au Proche-Orient, a déjà entamé ses discussions sur l'avenir de la région après la guerre du Golfe, Saddam Hussein, qui tente de mater la rébellion menaçant de plus en plus les fondements de son régime, vient d'accuser un dur coup dans ses efforts désespérés de survie politique: le président iranien Ali Akbar Hachémi-Rafсандjani, après être demeuré pendant près d'une semaine extrêmement prudent et discret face à l'insurrection chiite en Irak, a lâché Saddam Hussein, qu'il a appelé à se démettre devant la «révolte populaire».

Intervenant comme imam de la prière hebdomadaire à Téhéran, M. Rafсандjani a demandé au président irakien de «se soumettre à la volonté d'un peuple qui ne veut plus de lui», estimant que la répression de la révolte en cours en Irak ne serait plus, pour lui et son parti, le Baas, qu'une «dernière erreur», un «chapitre noir» suppléantaire.

Il est clair que M. Rafсандjani croit maintenant aux chances de victoire de l'insurrection en Irak, dont l'agence officielle iranienne IRNA a d'ailleurs indiqué qu'elle tendait à gagner tout le pays avec

des combats meurtriers du nord au sud. On estime à Téhéran que pour avoir ainsi «sauté le pas», M. Rafсандjani doit disposer d'indications très certaines qui ne «laissent plus de chances à Saddam Hussein».

Dans la même veine, on juge à Washington que Saddam Hussein est aussi menacé par son entourage que par la rébellion de fondamentalistes chiites ou des Kurdes. Les troubles se poursuivaient hier dans plusieurs villes d'Irak, a indiqué le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher.

Les combats entre forces gouvernementales et dissidents étaient les plus violents autour des villes de Najaf et Karbala, au sud de Bagdad, mais des affrontements ont également été signalés dans le nord, au Kurdistan, a précisé M. Boucher.

Un responsable du gouvernement a souligné que les rebelles étaient légèrement armés et mal organisés alors que les unités engagées contre eux étaient puissamment équipées et bien encadrées. Il n'a cependant pas voulu tirer de conclusions définitives, en expliquant que, même dans des zones reprises par l'armée, la rébellion se rallumait et que les combats n'avaient plus lieu seulement dans les villes mais dans les campagnes, le long des routes.

VOIR IRAN EN A2



AFP infographie - Francis Nallier

■ PALESTINE: En visite officielle à Jérusalem, le ministre Joe Clark rappelle qu'il appartient aux Palestiniens de choisir leurs représentants. page H9

■ BAKER: La direction de l'OLP examine la possibilité de tenir une rencontre avec le secrétaire d'État américain. page H9

■ IRAK: L'opposition en exil à Saddam Hussein va tenter, à Beyrouth, d'unifier son action. page H9

Décevante quatrième place pour Ben à Séville

LAURENT GODBOUT

collaboration spéciale

SÉVILLE, Espagne

Quatrième aux 60 mètres du championnat du monde d'athlétisme en salle à Séville (Andalousie). Ben était-il déçu? Tout dépend du moment où on le voyait. Sa réaction s'est manifestée en quatre temps.

D'abord, les 30 premières secondes qui suivirent la finale. Le temps de serrer la main de Cason, qui célébrait la victoire avant de voir la reprise sur écran géant. Vous avez vu à quelle vitesse Ben a enlevé son maillot de l'équipe canadienne? Sans plus attendre,

il filait vers le vestiaire, à l'abri. Écoeuré. Personne n'aurait alors osé se placer sur le chemin de celui que les Espagnols appellent *la flecha negra*.

Deuxième temps. Dix minutes se sont écoulées. Nous sommes seulement quatre ou cinq, avec Ed Futerman, son avocat, et Kemal Azan, son gérant, à choisir une des nombreuses portes de sortie des athlètes. Ben monte lentement l'escalier. Avec une face d'enterrement, il se présente devant Azan. «Est-ce que je suis sélectionné?»

— Pour quoi?, demande Azan.

— Le contrôle.

Azan demande à un des officiels si Ben doit faire pipi. Carl

Savage, membre du conseil d'administration de l'association canadienne, demande à Ben s'il a reçu une petite carte verte. Johnson hoche la tête.

Et bien voilà, mon vieux, tu peux retourner chez toi!

Ben se dit déçu. Il a encore l'air sombre. Azan et Futerman commencent à lui parler dans le creux de l'oreille. «You ran a helluva race, dit Azan. You looked real good out there.» Ben écoute.

Troisième temps. On l'amène dans une grande salle de conférence où tout le monde l'attend. Cinq cents journalistes ont été accrédités pour la compétition et on

se demande s'il n'y en a pas la moitié dans la salle. Fait chaud.

«Je ne suis pas déçu, dit-il. Dans le dernier mois, il m'a fallu remettre toutes les pièces de mon entraînement ensemble. Je suis compétitif, encore très près des autres, et j'ai prouvé que je pouvais encore bien faire. Tous les gars étaient ici pour gagner.»

Et encore: «Il me manque encore beaucoup de choses pour arriver au sommet. Ça va venir cet été.»

OK.

La veille, à l'annonce de la signature d'un nouveau contrat

VOIR JOHNSON EN A2

SUITE DES INFORMATIONS EN H1

Ombudsman critiqué par un... ombudsman

MICHELLE OUMET

Le fonctionnement lourd et inefficace du bureau du commissaire aux plaintes des abonnés d'Hydro-Québec décourage les consommateurs, croit le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby.

«Les plaintes se réglaient plus vite à l'époque où il n'y avait pas de commissaire», lance-t-il.

«Non seulement les clients d'Hydro-Québec sont dans un marché captif — cause du monopole de la société d'état — mais, en plus, ils doivent affronter un système quasi-judiciaire s'ils veulent porter plainte, affirme Daniel Jacoby. Le consommateur mécontent doit en effet formuler sa plainte par écrit et, fait aberrant, il doit attendre qu'elle soit d'abord examinée par Hydro-Québec avant d'être acheminée au commissaire.»

L'efficacité de l'ombudsman d'Hydro-Québec a été remise en question dernièrement par la Fédération des ACEF du Québec qui constatait que seulement 70 des 506 plaintes acheminées par les abonnés d'Hydro-Québec avaient été traitées, les 436 autres n'ayant pas été jugées recevables.

Le protecteur du citoyen par contre a reçu, en 1990, 22 470 plaintes, dont 8865 ont fait l'objet d'une enquête.

Le commissaire aux plaintes d'Hydro-Québec, William D. Schwartz, a refusé de commenter la piètre performance de son organisme en dépit des demandes répétées de La Presse.

«Tout est dans le rapport annuel et M. Schwartz n'a rien à ajouter», a précisé son adjoint. Pourtant le rapport annuel, le premier présenté par le commissaire et qui couvre la période allant du 1^{er} septembre 1989 au 31 mars de cette année, ne précise pas ce qui est arrivé aux 27 plaintes dont l'enquête était alors terminée, souligne Daniel Jacoby. Qui a

VOIR CITOYENS EN A2

SPE Électronique
Dumoulin
3390 St-Hubert
(au sud de Métropolitain)
389-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest
(à l'est de l'autoroute des Laurentides)
745-3321 Laval

DUMOULIN VOUS OFFRE
UNE CHAÎNE D'UNE
EXCELLENTE VALEUR
QUI VOUS CHARMERA
LONGTEMPS PAR SON
INTÉGRITÉ SONORE
ET L'ÉQUILIBRE DE
SES ÉLÉMENTS.



1 HAUT-PARLEURS CAMBER LASER3
2 ENCEINTES 2 VOIES DE QUALITÉ STUDIO
2 LECTEUR-LASER DENON DCD-460 À DOUBLE CONVERSION N/A

ÉCHANTILLONNAGE QUADRUPLE
3 RÉCEPTEUR DENON DRA-435
DE 50 WATTS RMS/CANAL
TÉLÉCOMMANDE

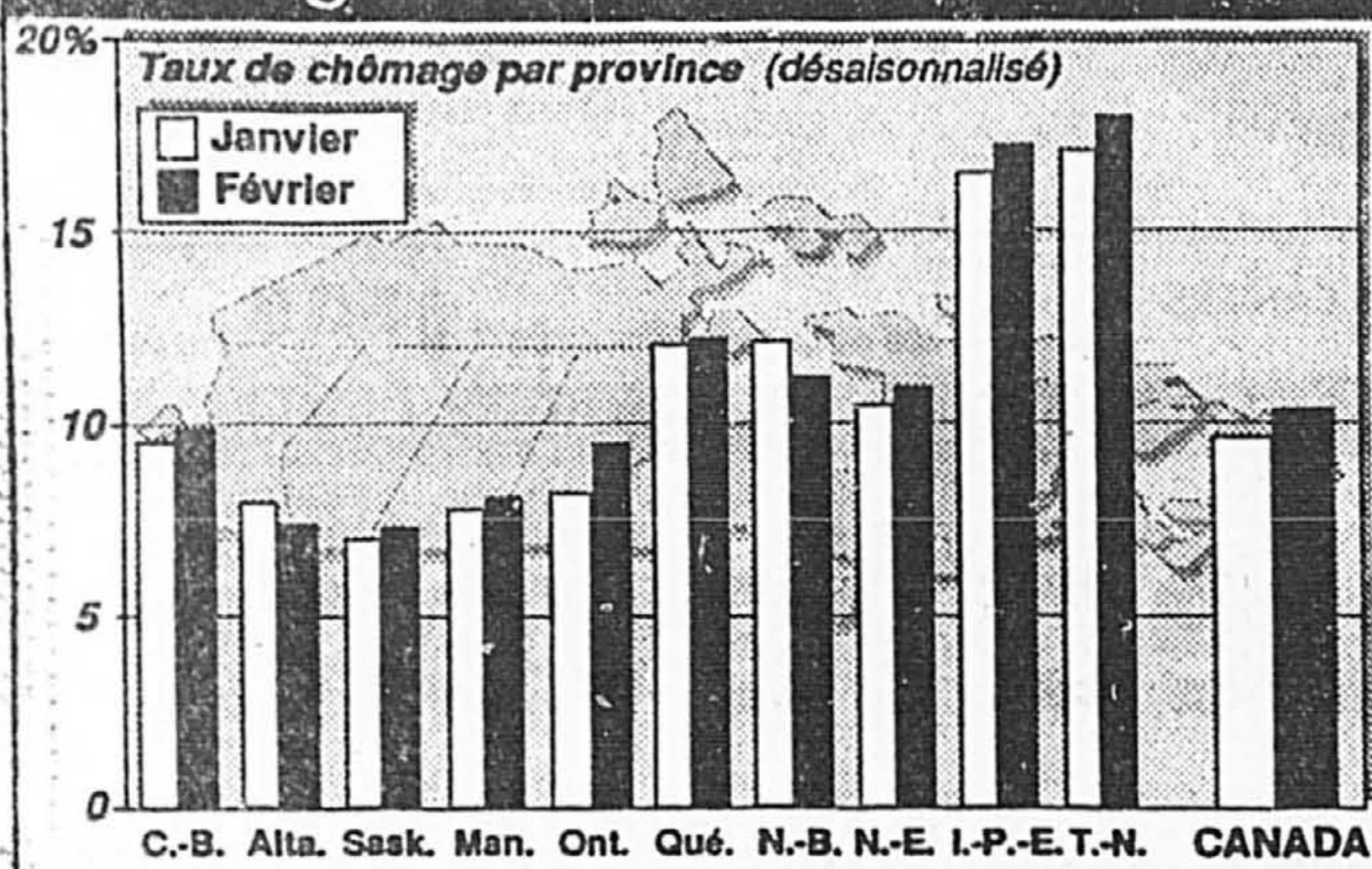
TOUT JUSTE
1 000\$

DENON
CAMBER

Mille Moments Musicaux

SUITE DE LA UNE

Chômage au Canada



Source: Statistique Canada

Sylvie Caron - (PC)

CHÔMAGE

Chômage: 10,2 %, et ça continue de monter

ce cas —, Montréal détient pour février le t. ste record de la ville, québécoise et canadienne, où le taux de chômage est le plus élevé, soit 14,3 p. cent, contre 13,4 p. cent en janvier.

Même si les données concernant les villes sont sujettes à des changements marqués et rapides (à cause de la petitesse des échantillons et du fait que les chiffres ne sont pas désaisonnalisés), reste, note l'économiste Robert Normand, du Mouvement Desjardins, qu'il y a à Montréal près de 15 p. cent de la main-d'oeuvre qui est au chômage.

Ce sont les «secteurs mous», notamment le textile et l'industrie du vêtement, frappés de plein fouet par la récession, qui, à ses yeux, expliquent cette progression du nombre de chômeurs dans l'agglomération montréalaise.

Pour tout le Canada, le nombre de sans-travail a augmenté de 78 000 en février, soit la plus forte hausse mensuelle depuis le début de la récession au printemps de 1990, selon Statistique Canada.

Ni le Québec, ni le Canada ne sont toutefois au bout de leurs peines, les deux économistes s'attendant à ce que le taux grimpe à 11 p. cent pour l'ensemble canadien d'ici quelques mois. Au Québec, il devrait se hisser à 13 p. cent, et en Ontario à 10,5 (Clément Gignac) ou 11 p. cent (Robert Normand).

Les pertes d'emplois. La situation de l'emploi, que les milieux économiques considèrent comme une mesure encore plus juste de l'état de l'économie, s'est elle aussi détériorée davantage en février, avec 61 000 emplois perdus pour ce seul mois (comparativement à 90 000 pertes en janvier).

M. Normand, du Mouvement Desjardins: «150 000 pertes d'emplois pour les deux premiers mois de 1991, c'est énorme, ça fait peur. C'est concentré encore dans le secteur manufacturier, un secteur moteur. La reprise passe par la construction et la reprise des exportations. Quand l'industrie manufacturière perd 56 000 emplois comme elle l'a fait en février, on ne peut s'attendre à rien de bon.»

Ironie des choses: encore en février, et plus que jamais, c'est l'Ontario qui a été le plus violemment affectée par la récession, avec un taux de chômage en hausse de 1,1 p. cent à 9,5 p. cent et... 72 000 emplois qui se sont volatilisés! L'ironie étant, comme on sait, que ce fut avant tout à cause des pressions inflationnistes attribuables à l'Ontario que la Banque du Canada mit en oeuvre sa politique de taux d'intérêts élevés, en vue de freiner l'inflation, ce qui engendra l'actuelle récession.

Pour le même mois, ce qui don-

ne une idée de l'ampleur de la tempête dans la province voisine, les États-Unis, eux, ont perdu 184 000 emplois, alors que le Québec a cessé d'en perdre et a assisté à la création de 9000 nouveaux emplois.

«Le Québec avait beaucoup souffert à la dernière récession, et là le chapeau est passé à l'Ontario», fait observer M. Gignac.

Bref, dit de son côté M. Normand, l'Ontario souffre du marasme dans lequel est enlisé le secteur industriel, notamment l'industrie automobile, mais aussi de la valeur élevée du dollar, qui freine ses exportations.

Aux yeux de M. Gignac, l'Ontario paie pour sa gourmandise passée: des maisons dont le prix ont doublé de 1986 à 1990 — ce qui a bien sûr fait tomber les ventes et les mises en chantier —, note-t-il, des hausses énormes des prix des terrains, et puis «un salaire moyen dans l'industrie manufacturière qui est de 12 p. cent plus élevé que celui du Québec, et de 20 p. cent de plus que celui des États-Unis».

Il ajoute: «Avec un dollar à 87 cents US au surplus, ils ne sont plus compétitifs, ils doivent en payer le prix, et le prix est élevé.»

Depuis le début de la récession, le Canada a perdu 349 000 emplois (452 000 pertes pour le même laps de temps en 1981-82), et devrait en perdre encore «100 000 à 150 000 d'ici là fin», selon M. Normand, et «150 000, dont 100 000 en Ontario et 50 000 au Québec», aux dires de M. Gignac.

Au Québec, jusqu'ici, les pertes d'emplois se sont élevées à 106 000 (210 000 en 81-82) contre 234 000 en Ontario (109 000 en 81-82). Bref, l'Ontario est deux fois plus durement touché cette fois-ci, et le Québec deux fois moins, fait observer M. Gignac.

L'industrie manufacturière, enfin: la situation n'est pas rose, c'est le moins qu'on puisse dire, avec 163 000 emplois perdus depuis le début de la récession. En prenant pour point de départ juin 1989, le mois où l'emploi atteignit son sommet dans ce secteur, les pertes totalisent 291 000.

IRAN

L'Iran lâche Saddam

«La situation n'est pas seulement militaire mais politique» et il est impossible de se baser sur le seul rapport des forces, a-t-il dit.

D'après d'autres responsables, les services de renseignement ont décelé des preuves de mécontentement parmi les chefs militaires et le petit cercle de conseillers de M. Hussein. Des membres de la Garde républicaine et de la direction du parti Baas regrettent apparemment de l'avoir laissé entraîner dans une guerre désastreuse. A Washington, on prévoit d'ailleurs une montée de ce mécontentement au fur et à mesure que des dizaines de milliers de



William D. Schwartz

soldats vaincus et humiliés repandront à travers le pays la nouvelle de l'ampleur de la défaite.

En attendant, dans le déroulement de cette véritable guerre civile, les principaux courants de l'opposition islamique au régime irakien ont lancé au cours des dernières 24 heures des appels à la «communauté internationale» pour qu'elle empêche le régime irakien de poursuivre le «massacre des insurgés». Ces appels, s'ils ne vont pas jusqu'au souhait direct d'une intervention de la part des troupes alliées stationnées dans le sud de l'Irak, prennent de plus en plus la forme d'une demande d'assistance.

Cheikh Mohsen al-Hosseini, porte-parole de l'Organisation de l'action islamique (AOI, dirigée par l'ayatollah Mohammad Taghi Moudarressi) a affirmé que les troupes fidèles au régime irakien bombardent les agglomérations civiles du sud de l'Irak, et que le président Saddam Hussein «est prêt à massacrer des dizaines de milliers de civils pour se maintenir au pouvoir».

«La bataille contre le régime irakien est inégale car ce dernier utilise des armes de campagne, chars, artillerie lourde et hélicoptères. Il faut l'empêcher de poursuivre le massacre et que la communauté internationale intervienne», a-t-il ajouté, se refusant à préciser s'il souhaitait une intervention militaire aux côtés des insurgés. Cheikh Hosseini a indiqué que les insurgés tenaient toujours Bassorah et qu'ils ont commencé à émettre à partir de la station de radio-diffusion de la ville. Il a ajouté que des centaines de civils blessés sont actuellement soignés en Iran.

L'ASRII (Assemblée suprême de la révolution islamique d'Irak) a annoncé, par ailleurs, que le commandant de la septième division de l'armée de terre irakienne, basée dans le sud de l'Irak, le général Khaled Abed Ibrahim, et les soldats sous ses ordres ont rejoint les forces populaires. Selon un porte-parole de l'ASRII, des officiers chargés des communications au sein du septième corps d'armée, stationné également dans le sud de l'Irak, ainsi que certains commandants, responsables des batteries de lancement de missiles, ont rejoint les opposants.

Cheikh Hosseini a d'autre part mis en garde contre des tentatives, dont il n'a pas identifié les auteurs, de «sauver le régime de Saddam par peur des islamistes». «Si dans le sud l'insurrection est chiffrée, c'est une révolution populaire dans l'ensemble de l'Irak. Les sunnites, les Kurdes se sont soulevés et nous nous battons côte à côte avec toutes les composantes de l'opposition», a-t-il ajouté.

De son côté, l'ayatollah Moudarressi a affirmé dans un communiqué que la Garde républicaine a pris d'assaut la ville de Najaf, et que celle proche de Kerbala est toujours aux mains des insurgés. Il a ajouté que 150 000 civils ont fui en Iran depuis le début du soulèvement, et a affirmé que le «régime irakien n'a pas utilisé jusqu'à présent l'arme chimique».

Cependant, tout en essayant de mater la rébellion qui menace le régime, Bagdad continue de respecter à la lettre ses engagements vis-à-vis des alliés, et a libéré plus de 1100 civils koweïtiens — sur les 33 000 que l'Irak détient — envoyés hier dans l'émirat par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

Quant aux 40 journalistes occidentaux — dont 17 Français et 11 Américains — disparus dans le sud de l'Irak et «retrouvés» par les autorités irakiennes, ils quitteront Bagdad aujourd'hui par autocar pour Amman (Jordanie), a indiqué un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) hier soir à Genève. Les journalistes ont été remis par les autorités irakiennes à la délégation au CICR à Bagdad, en com-



Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen: le commissaire n'a pas le droit d'agir ainsi...

PHOTO: THEO La Presse

pagnie de deux prisonniers de guerre américains, indique la Croix Rouge internationale dans un communiqué.

Entre temps, M. Baker a débuté en Arabie saoudite une tournée de dix jours qui intervient après que le président George Bush eut affiché mercredi sa volonté de trouver au plus vite un règlement au conflit israélo-arabe pour assurer une paix durable dans la région. Le chef de la diplomatie américaine s'est entretenu, hier soir à Ryad, avec le roi Fahd, avant de se rendre au Koweït libéré après sept mois d'occupation irakienne, puis en Égypte, en Israël — où il n'a pas exclu de rencontrer des Palestiniens — et en Syrie. Il ira ensuite en URSS et en Turquie.

Mais, loin du Golfe, les États-Unis ont commencé hier à accueillir en héros leurs soldats victorieux de l'opération «Tempête du désert», dans un climat d'euphorie sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, prévu pour culminer à la date de la fête nationale, le 4 juillet. Le premier contingent de troupes combattantes — 104 fantassins de la 24^e division d'infanterie mécanisée — en arrivant dans la nuit de jeudi à vendredi à l'aéroport militaire Hunter de Savannah (Géorgie), a ouvert les vannes d'un enthousiasme qui ne demandait qu'à déferler à travers le pays, depuis la victoire foudroyante des forces alliées dans le Golfe. Un soldat s'est immédiatement agenouillé, faisant le signe de croix et embrassant le sol devant une large banderole «Bienvenue aux héros».

Ces scènes devaient se répéter tout le long du week-end au Texas, en Californie, en Caroline du Nord, en Georgie, dans le Kentucky, en Oklahoma, en Louisiane, à Hawaï, où se trouvent les principales bases des troupes de combat qui reviennent les premières après être parties en tête du corps expéditionnaire de 537 000 hommes, sur l'ordre du président Bush, le 6 août.

Les villes de garnison rivalisent de préparatifs avec drapeaux, rubans jaunes et banderoles. Dans les grandes villes comme New York, des parades gigantesques devraient être organisées quand le gros des troupes sera rentré, notamment pour la fête nationale du 4 juillet, comme l'a demandé le président Bush. L'atmosphère exubérante du retour contraste avec celle pleine d'inquiétudes en tous genres dans laquelle s'était faite le départ.

JOHNSON

Décevante quatrième place pour Ben à Séville

chez Diadora, Benjamin avait pourtant clamé tout haut que son retour serait un «échec» s'il ne gagnait pas à Séville, Tokyo et Barcelone.

Quatrième temps. Avec les journalistes canadiens. Le lui demande s'il ne s'est pas mis un peu trop de pression en parlant d'échec. Ça doit être décevant, non?

«J'ai eu un mauvais départ. Pas en sortant des blocs, mais après. Je me sentais beaucoup mieux en demi-finale, même si j'avais relâché un peu trop vite avant de franchir la ligne.» Cette fois, il se disait satisfait, affirmant qu'il avait trop couru depuis un mois. «Je commençais à me sentir un peu fatigué. Je cours la semaine prochaine en Hollande, mais ce sera sans importance.»

Johnson a conclu en expliquant que son affreux départ lors de la qualification du matin n'avait pas affecté sa concentration. «Je n'étais pas inquiet. Il fallait que j'oublie et que je pense à la prochaine course.»

Azan et Futerman l'ont pris par le bras pour mettre fin à l'entrevue.

Égalant son meilleur temps en carrière, avec un chrono de 6.61

en demi-finale, Bruny Surin accédait à la finale à la grande surprise de tous les observateurs à Séville. «J'étais content d'aller en finale, mais je n'ai pas aussi bien couru qu'en demi», disait-il comme pour s'excuser. Je n'ai pas réagi dans les blocs. Ça m'a obligé à forcer ma technique après 20 mètres.»

Sans entraîneur pour l'observer depuis maintenant des mois, on peut qualifier son résultat de spectaculaire. En 1989, à l'aube de la meilleure saison de sa carrière, le sprinter montréalais avait raté la finale du mondial en salle de Budapest avec un chrono identique.

«Je n'étais pas plus nerveux qu'à l'habitude. J'essaie toujours de bien faire, sans penser que je suis en finale des championnats du monde ou à une autre compétition.»

Bruny, qui reçoit ses entraînements par la poste de Ted King, un entraîneur britannique résidant à Edmonton, s'est dit satisfait de son résultat, vu le peu de compétitions qu'il a pu faire cet hiver. «J'ai longtemps soigné ma blessure à la cuisse, et je pense que je suis prêt à courir une bonne saison extérieure. Je me suis entraîné seulement 75-80 pour cent de mon maximum. J'ai bien hâte de commencer mes entraînements pour cet été.»

Surin prendra part à un camp d'entraînement de relais de l'équipe nationale en Louisiane à la fin du mois. «Je ferai un autre camp d'entraînement, quelque part aux États-Unis, pour commencer les compétitions sur 100 mètres vers le mois de juin.»

CITOYENS

Ombudsman critique par un... ombudsman

eu gain de cause? Le consommateur ou Hydro-Québec? Le rapport ne fournit aucune réponse à ces questions.

De plus 112 plaintes ont été jugées non recevables par le bureau du commissaire car les faits mis en cause sont survenus avant l'entrée en vigueur de la loi soit le 1er septembre 1989. Pour M. Jacoby, cette décision est inacceptable.

«C'est plus de 25 p. cent des plaintes qui ont été ainsi rejetées. A mon avis, le commissaire n'a pas le droit d'agir ainsi, poursuit M. Jacoby. La Cour suprême du Canada a d'ailleurs rendu un jugement en 1985 affirmant que toutes les lois régissant les ombudsmans devaient être interprétées le plus largement possible.»

«Des consommateurs d'Hydro-Québec se sont d'ailleurs plaints chez nous, poursuit M. Jacoby, et nous avons décidé de contester cette décision du commissaire mais ce dernier prétend que nous n'avons pas juridiction sur lui.»

Les pouvoirs du commissaire sont également limités, précise Daniel Jacoby. S'il veut, par exemple, obtenir des documents d'Hydro-Québec dans le cadre d'une enquête, la compagnie peut refuser. Le commissaire doit alors déposer une plainte auprès du procureur général qui est nul autre que le ministre de la Justice et le commissaire relève justement du ministre de la Justice même s'il est nommé par le gouvernement.

«Son indépendance est limitée et on peut s'interroger sur sa marge de manoeuvre», affirme Daniel Jacoby.

«Il existe une confusion, explique Daniel Jacoby. On ne demande pas au commissaire de jouer le rôle d'un vérificateur général mais plutôt celui d'un ombudsman qui voit à la protection des droits des consommateurs.»

BOURASSA

«Un rendez-vous avec l'avenir»

qui me semblent importants», d'expliquer M. Bourassa.

En conférence de presse, le premier ministre a par la suite repoussé plusieurs questions qui l'invitaient à se définir comme souverainiste ou fédéraliste. «C'est une question un peu académique», selon lui. Dans la mesure où il s'agit, au-dessus des éti-quettes, d'agir dans l'intérêt du Québec.

Dès l'après-midi, lors d'une réunion de l'exécutif du parti, M. Bourassa s'était vu pressé de transmettre «un message clair» aux militants hier soir. Cette volonté avait été exprimée sans détour par Diane Bolduc, présidente de l'association de comités de Chicoutimi et représentante du Saguenay, appuyée tacitement par la douzaine de dirigeants partis qui étaient présents.

Pour M. Bourassa, toutefois, il n'était pas opportun pour le chef d'être trop directif à l'ouverture d'un congrès précisément prévu pour permettre à la base de s'exprimer.

Tractations

Toute la soirée, les tractations se poursuivaient autour d'amendements susceptibles de rallier les ailes fédéraliste et souverainiste du PLQ, mais l'affrontement semblait évitée dès le début de la soirée. Toutefois, les «souverainistes», notamment les jeunes, ne paraissaient pas gagnés à un amendement proposé par Argenteuil, le comté de Claude Ryan, proposant le gouvernement d'entreprendre «la négociation du projet de réforme» (du rapport Allaire).

Les tenants des deux tendances ont poursuivi toute la journée des échanges informels, testant de part et d'autre des propositions de modifications susceptibles de rendre plus acceptables leur amendements. Présidents de régions, notamment Yvon Marcotte (Viger) du côté fédéraliste et Denis Therrien (Lévis) pour les souverainistes, faisaient la navette entre les deux parties.

Le centre des discussions de coulisses portait sur le cinquième amendement — d'une liste de 56 — proposé par Argenteuil et quatre autres comités. Dans sa formulation originale, poussant le gouvernement à «entreprendre dans les meilleurs délais avec le reste du Canada la négociation du présent projet de réforme», l'amendement était carrément inacceptable pour les jeunes libéraux et pour de nombreux comités plus souverainistes. L'appui de ces derniers paraissait encore incertain à une version un peu édulcorée de cet amendement.

«Le centre de la question, c'est la négociation; de savoir si c'est avec le Canada ou le reste du Canada, c'est moins important», d'expliquer l'ex-député de Jacques Cartier, Joan Dougherty, farouche supporter de l'amendement Ryan.

Les députés fédéralistes comme Henri-François Gauthier s'activaient pour faire la promotion de cette idée. «Ce n'est pas un piège» (pour les souverainistes) d'insister le député de Richelieu, Albert Kelfa.

En revanche, pour des députés plus souverainistes, comme Benoit Fradet (Vimont), même si elle pouvait être modifiée cette proposition d'Argenteuil ne paraissait pas acceptable, une opinion partagée par Michel Bissonnette, le président de la Commission jeunesse du PLQ.

Au surplus, on ne savait pas hier soir si les modifications proposées en dernière minute par les proposeurs pourraient être recevables.

Les modifications ne doivent pas en effet toucher à la «substance» de l'amendement, d'expliquer celui qui présidera la plénière, Me Michel Boulianne. Toutefois, insiste-t-il, l'assemblée reste souveraine et pourrait accepter ces changements.

Pour Philippe Garceau, président de l'association de Vimont — membre du comité Allaire et porte-parole des comités du nord de Montréal — il n'est pas question de donner le signal que le rapport Allaire constitue uniquement une base de discussions.

«Je n'aurais pas accepté de signer le rapport si on m'avait dit: 'C'est à négocier...'» a-t-il lancé. «Cela ne nous fait rien de le dire avant de négocier», lui répliquera son vis-à-vis de Viger, Yvon Marcotte, représentant plus fédéraliste des comités de l'est de Montréal. Pour M. Marcotte, dans la mesure où une négociation s'entend, la liste de revendications de pouvoirs devient moins centrale. «Plus il y en a plus M. Bourassa aura de marge de manoeuvre», résume-t-il.

En outre, fédéralistes et souverainistes s'entendront pour laisser tomber le dernier amendement, qui propose qu'on souligne explicitement que le rapport Allaire constitue «une proposition finale, complète et non négociable».

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

381

à quatre chiffres

7041

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7520

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Châmpain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



SAMEDI 9 MARS 1991

10-6-01

AUJOURD'HUI

DANS

La Presse

PUBLIREPORTAGE

SPÉCIAL

ENVIRONNEMENT

Pour lutter contre la pollution, Collecte Sélective Québec préconise l'enlèvement sélectif des déchets domestiques, leur tri et leur recyclage. Son moyen d'action: solliciter les entreprises pour soutenir les municipalités. Le cahier traite des différentes matières recyclables (métal, plastique, papier journal), de la rentabilité commerciale du recyclage, et de quelques municipalités qui se font un point d'honneur de faire de la collecte sélective.

Parachèvement du mât du stade: Lavalin gagne sa cause contre la RIO

L'arbitre doit maintenant décider du montant qui sera versé à la firme d'ingénieurs-conseils

GUY PINARD

Le tribunal d'arbitrage mandaté par le gouvernement du Québec pour débattre le litige qui opposait Lavalin Inc. à la Régie des installations olympiques (RIO) a tranché en faveur du bureau d'ingénieurs-conseils. Dans un deuxième temps, ce tribunal jouera un rôle important dans la détermination de la somme que la RIO devra verser à Lavalin.

La nouvelle a été confirmée à La Presse par Pierre Bibeau, président de la Régie des installations olympiques.

M. Bibeau refuse cependant d'entrer dans les détails pour le moment puisque le dossier n'est pas encore complet, mais il promet que tout sera rendu public une fois la cause entendue.

«Nous administrons des fonds publics, et tout doit être transpa-

rent», a précisé M. Bibeau à cet égard.

Après avoir signé le 22 avril 1985 un contrat «clés en main» de 117 millions \$ pour le parachèvement du mât du Stade olympique et l'installation de la toile, Lavalin, ou plutôt sa filiale Socotec Inc., déposait à la fin des travaux une liste de réclamations supplémentaires se chiffrant par 42,5 millions \$.

Les deux parties ne parvenant pas à s'entendre, le gouvernement du Québec décida au début de janvier 1990 de confier l'affaire au Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec. Le Centre forma alors un tribunal d'arbitrage, avec pouvoir de décisions exécutoires et sans appel.

Recevabilité reconnue

La cause s'est déroulée en deux étapes, selon M. Bibeau. Dans un

premier temps, le tribunal devait décider de la recevabilité des factures de Socotec. Après avoir entendu les témoins des deux parties, le tribunal a décrété que les factures étaient effectivement recevables même si Lavalin avait signé un contrat «clés en main».

Or, comme ce contrat ne contenait aucun échappatoire sauf pour une augmentation induite des salaires fixés par le Décret de la construction pendant la durée du contrat, M. Bibeau ne cache pas sa déception devant la décision du tribunal, à cause du contrat «clés en main».

«Nous voulions que la cause soit entendue selon le droit et non selon l'équité. Le Tribunal a décidé de trancher selon l'équité», a dit M. Bibeau, en disant qu'il a l'impression que Lavalin veut lui refiler une partie des dépassements de coût.

Cependant, il semblerait que

Lavalin aurait réussi à prouver devant l'arbitre qu'il aurait eu à effectuer des travaux supplémentaires non prévus à cause de défauts décelés dans la structure.

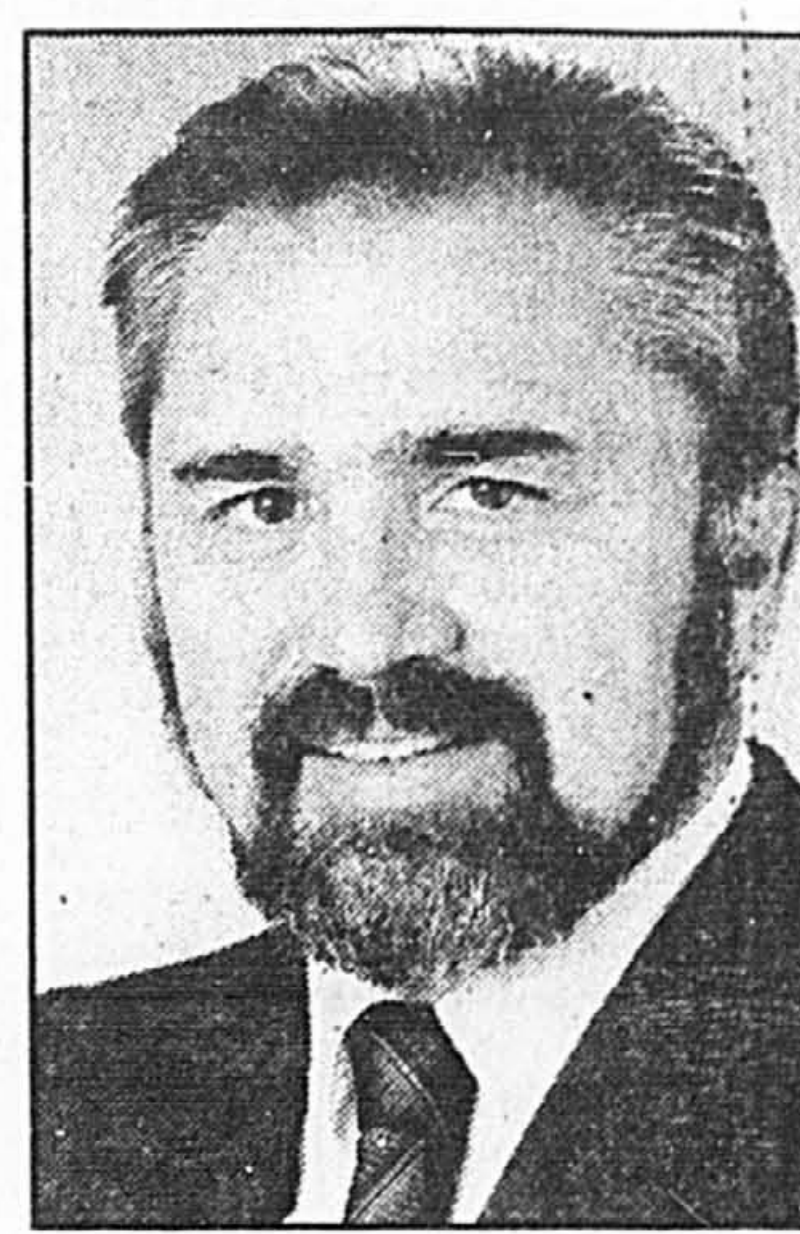
Une fois cette étape franchie, le tribunal doit établir quelle somme touchera Lavalin. Dans un premier temps, il a laissé aux deux parties la chance de s'entendre sur chacun des 14 points litigieux. M. Bibeau reconnaît qu'il y a entente sur certains points, et que le litige persiste dans les autres cas, qui seront donc définitivement réglés par le tribunal. Reste à savoir maintenant combien il en coûtera à la RIO.

Un chiffre — 22 millions \$ — circule déjà, reconnaît M. Bibeau, en précisant que semble provenir de chez Lavalin. Il croit qu'il pourrait s'agir d'une projection faite à partir des points sur lesquels il y a entente, puisque le tribunal n'a pas encore rendu juge-

ment son jugement sur les causes en suspens. Mais il refuse d'élaborer à ce sujet, tout ne précisant que le montant qui devra payer la RIO s'ajoutera à la dette olympique.

Une fois ce dossier réglé, il en restera deux d'importance dans les cartons de la RIO. Le premier concerne la poursuite d'un million de dollars intentée contre les assureurs du combat Leonard-Duran, présenté au Stade olympique en 1980.

Le deuxième concerne l'architecte Roger Taillibert. Or, ce dernier suit de près le dossier Lavalin-RIO, puisque la somme versée à Lavalin pourrait avoir une influence dans son dossier. On sait que Taillibert s'est adressé aux tribunaux pour obtenir des honoraires additionnels de quatre millions de dollars en regard avec le parachèvement du Stade olympique.



Pierre Bibeau

PHOTO La Presse

Les amérindiens d'Oka veulent témoigner en cour selon leurs traditions

MARTIN PELCHAT

L'avocat de Ronald «Lasagne» Cross et de Gordon «Noriega» Lazore, les deux Mohawks accusés sous 59 chefs à la suite des événements d'Oka, a annoncé hier à Saint-Jérôme, au troisième jour de leur enquête sur remise en liberté, qu'il contesterait la constitutionnalité de deux articles de la Loi sur la preuve au Canada, afin que ses témoins puissent se faire entendre selon la tradition du wampum.

La Couronne s'était objectée à ce que les témoins de la défense se fassent asseoir en vertu du rituel amérindien. La Loi sur la preuve, ont fait valoir les procureurs François Brière et Pierre Teasdale, stipule que les gens ne désirant pas prêter serment sur la Bible peuvent le faire par le biais de l'affirmation solennelle, en disant: «J'affirme solennellement que le témoignage que je vais rendre est la vérité, toute la vérité, etc.»

Le juge Jean-Guy Riopelle a néanmoins consenti, à la demande du défendeur des accusés, Me Owen Young, à écouter les explications à propos du rituel données par un représentant de la

Longhouse d'Akwesasne, Francis Boots, connu également comme un leader de la Société des Warriors de cette réserve.

Conséquences légales

M. Boots, qui ne témoignait pas formellement, a joint le geste à la parole en tenant dans sa main, à la façon d'un pendule, un cordon au bout duquel était attaché un petit objet métallique en forme de corne. Cet objet est essentiel au rituel ancestral mohawk qui accompagne la prestation d'un témoignage rendu sous serment, a-t-il expliqué. Le Mohawk a ajouté qu'il devrait lui-même tenir le wampum pour les témoins parce qu'il en a l'autorité.

Il a ensuite prononcé en langue mohawk les paroles accompagnant ce rituel, paroles difficilement traduisibles, a-t-il précisé. Selon M. Boots, on pourrait fournir des «explications» en français ou en anglais pendant la cérémonie, mais il ne serait pas possible d'en faire une traduction littéraire.

La Couronne a aussitôt fait remarquer qu'en pareilles circonstances, le greffier ne pourrait pas prononcer les paroles, pas plus que les autres personnes au tribunal ne pourraient les comprendre. Comme il y a des conséquences légales rattachées au serment, nous n'avons pas d'autre choix que de nous objecter, a indiqué Me Brière. Le juge a alors expliqué qu'il n'avait pas non plus le choix et que la loi décrirait les deux façons de prêter serment.

Me Young a donc demandé le report de l'enquête à lundi, alors qu'il déposera une requête pour contester la constitutionnalité des articles 13 et 14 de la Loi sur la preuve, qui stipulent qui peut recevoir le serment et de quelles façons il peut être fait.

Rappelons que la Couronne a terminé jeudi la présentation de sa preuve, après les deux jours de témoignage de l'enquêteur Jean-Pierre Hébert, de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Eustache.

Les témoignages entendus sont frappés d'une ordonnance de non-publication.

L'audience d'hier a une nouvelle fois attiré de nombreuses personnes dans la petite salle du Palais de justice de Saint-Jérôme. S'y trouvaient beaucoup de curieux et de sympathisants des Mohawks, parmi lesquels on pouvait remarquer la mère de «Lasagne», Ann Cross.

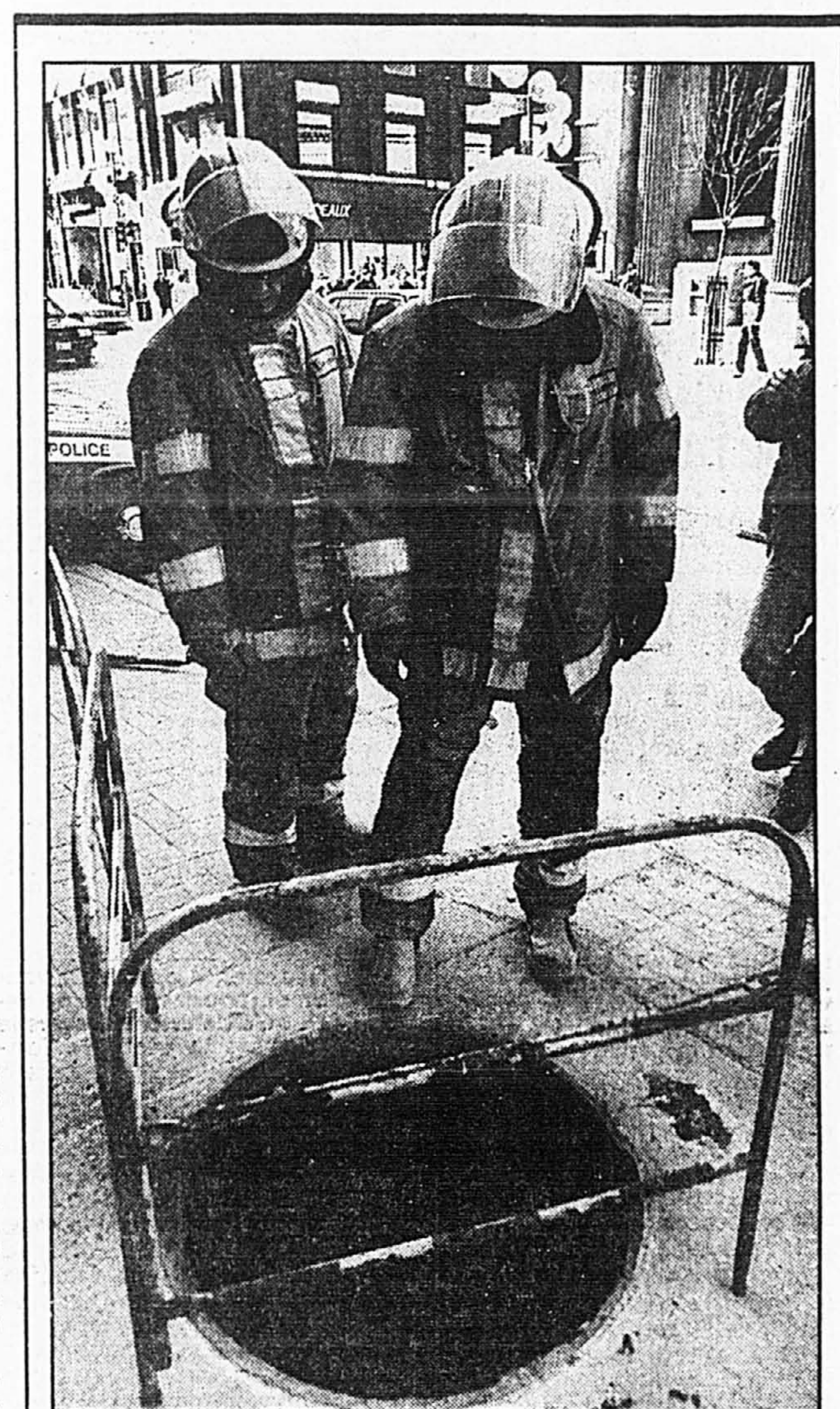


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Plus de peur que de mal!

Une douzaine de pompiers du service de la Prévention des incendies de Montréal sont intervenus rapidement hier matin, pour maîtriser les flammes qui avaient pris naissance dans un puits d'accès souterrain appartenant à Hydro-Québec, en plein cœur du centre-ville.

L'incendie, imputable à une défectuosité de câbles électriques de moyenne tension, a éclaté dans un puits d'accès situé près du 1200 Ouest, Sainte-Catherine.

Aucun dommage matériel important n'a été décelé, mais plus de 400 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité pendant une bonne partie de la journée.

La panne a perturbé la circulation automobile dans le quadrilatère composé des rues Bishop, De la Cathédrale, Sherbrooke et René-Levesque, empiétant de milliers de Montréalais.

Encore hier soir, quelques techniciens d'Hydro-Québec tentaient de rétablir le courant pour près de 200 abonnés.

Une panne semblable a également privé de courant 13 000 résidents du nord de la ville, jeudi en soirée.

Pris les slips à la main

Presse Canadienne
PETERBOROUGH

Un homme de 32 ans a été condamné hier à verser une indemnité de 1770,15 \$ à une femme, après avoir reconnu lui avoir volé des sous-vêtements, dans la laverie de l'immeuble où ils habitent tous les deux.

Le juge R.B. Batten a de plus imposé une probation d'un an à Stephen Pappas, tout en lui ordonnant de consulter un psychiatre.

Pappas a dérobé une culotte dans la machine à laver à trois reprises, ce qui a provoqué chez la dame des crises de larmes et des cauchemars, du stress, des chicanes avec son mari et des difficultés au travail.

En plus des 68 \$ pour les trois slips, Pappas devra compenser les journées de travail perdues et l'achat d'un système de téléphone portable, consécutif aux craintes de la femme.

Oka: deux vérificateurs jugent l'enquête de Ryan insuffisante

MARTIN PELCHAT

Affirmant avoir été témoins d'un «bordel administratif» et de «totale incurie», deux vérificateurs embauchés l'été dernier par le ministère de la Sécurité publique pour administrer le programme d'indemnisation des sinistrés d'Oka et de Kanata ont affirmé que l'examen au hasard des dossiers promis par le ministre Claude Ryan en réponse à leurs allégations n'est pas suffisant et qu'une révision plus vaste doit être ordonnée.

«Tout le temps nous référons les dossiers douteux et il n'y a pas eu de suivi, disent-ils. Pourquoi ne pas enquêter spécifiquement sur ces dossiers référés comme douteux?»

Des sommes ont été payées en trop, d'autres dues n'ont pas été versées, affirment les deux hommes, administrateurs ayant plus de 10 ans d'expérience, en entrevue à La Presse. S'ils refusent

d'être identifiés, c'est qu'ils craignent que leurs révélations leur ferment des portes sur le marché du travail.

L'un a été mis à pied par la Sécurité publique pour manque de travail le 22 novembre, tandis que l'autre, délégué syndical, l'a été à la mi-décembre. Ils prétendent avoir été en réalité congédiés pour leurs dénégations et ont déposé des griefs.

Le gouvernement a-t-il fermé les yeux sur certaines irrégularités afin d'«acheter la paix» dans l'épineux dossier de la crise amérindienne? C'est la question qu'ils posent aujourd'hui. «S'ils voulaient des gens pour signer des chèques en blanc, ils auraient pu nous le dire», lancent-ils.

Le ministre leur a répondu ceci le 21 février: «Un rapport intérimaire que je recevrai ces jours-ci m'indique qu'étant donné les circonstances dans lesquelles ces choses se faisaient, les erreurs de parcours et les faiblesses de gestion qui ont retenu votre atten-

tion n'étaient peut-être pas aussi inusitées qu'on pourrait le soupçonner en pareil contexte», écrit-il.

«Mais ce ne sont là que des impressions préliminaires, poursuit M. Ryan. Les vérifications se poursuivent. Elles auront surtout lieu au cours des prochaines semaines, à l'aide de l'examen d'un nombre assez élevé de cas choisis au hasard.»

Les deux hommes admettent que des contre-vérifications étaient à toutes fins utiles impossibles pendant la crise, les vérificateurs étant occupés 16 heures par jour à répondre aux demandes. Mais leurs supérieurs, disent-ils, avaient laissé entendre qu'ils pourraient procéder à des réexamens à la fin du programme, le 25 septembre. Ils n'en eurent pas l'occasion. «On nous disait qu'on ne travaillait pas pour la GRC.»

Dans une première lettre de 14 pages envoyée le 9 janvier dernier au ministre, les deux hommes dénonçaient la «dépense» des fonds publics — 35 millions ont

été versés à Oka — et l'illustraient par des exemples sans noms.

Des informations telles que les numéros d'assurance sociale et d'assurance maladie ont été recueillies sur des «bouts de papier», sans que la carte ne soit exigée, disent-ils. Les preuves d'hébergement, devant faire foi du séjour chez un parent des sinistrés, consistaient souvent en un napperon déchiré sur lequel étaient apposées.

Sur la foi de ces informations, on a payé des évacués de la mi-août à partir de la mi-juillet et indemnisé des citoyens américains vivant en permanence aux États-Unis, affirment les deux hommes. L'un d'eux avait fourni la preuve qu'il vivait chez une femme qui devait admettre qu'elle l'avait en fait hébergé il y a deux ans. Il a eu le temps d'emporter quelque 4000 \$.

Un homme a obtenu des primes pour au moins 15 000 \$ alors que seul le solage de sa maison

«évacuée» était prêt. «On a vu des évacués de fin de semaine présenter des factures d'hôtels de plusieurs villes de la province.»

«Nous avons payé des personnes qui ont évacué à l'intérieur de la zone désignée, qui se sont réfugiées dans une demeure secondaire leur appartenant ou qui ne furent résidentes d'Oka que pendant le conflit. Nous avons payé plusieurs jours d'évacuation en double.»

Comme les mécanismes de traitement des demandes étaient identiques pour les sinistrés de Châteauguay-Kahnawake, il est probable qu'on y trouve des cas semblables. Une revue d'une vingtaine de réclamations de frais de transport a démontré, affirment les vérificateurs, que 17 d'entre elles comportaient des indemnités supérieures en moyenne de 134 \$ à la valeur réelle du préjudice. Quelque 40 000 demandes en frais de transport ont été reçues à Châteauguay-Kahnawake.

Enfin le système informatique

d'Oka a été installé sans qu'aucune convention ne régie l'entrée des données, de telle sorte qu'il est impossible de s'en servir aujourd'hui pour faire un examen minutieux des dossiers, disent-ils. Ce système confirmait parfois qu'un chèque n'avait pas été émis alors que les fonctionnaires l'avaient en main, ou qu'un chèque avait été émis alors que des citoyens juraient que non.

Les deux responsables identifiés dans les documents des deux dénonciateurs n'ont pu donner leur version à La Presse hier, l'un étant absent pour la journée, l'autre en vacances jusqu'à lundi.

Le maire de la paroisse d'Oka, Yvan Patry, indique pour sa part que ces allégations sont du ressort des fonctionnaires. «Ce sont eux qui devaient voir à ce que les gens remplissent les documents et apportent les pièces nécessaires», dit-il. Les citoyens semblent généralement satisfaits du programme, dit le maire, mais «ça ne remplacera jamais leur été».

Couvrez la chance de gagner
100 \$
de nettoyage gratuit

Du 11 au 14 mars

2 MANTEAUX ou COUPE-VENT 1 POUR 1

NETTOYEURS Daoust
C'EST PLUS SUR!

La Presse

Voir La Presse de lundi pour tous les détails concernant «ATOUT DAoust PARTOUT»

Occupations de la FAS pour dénoncer le ministre Côté

La journée des femmes marquée par des manifs, des discussions et des déclarations publiques

Des délégués syndicaux de la CSN, et plus particulièrement des représentants de la puissante Fédération des affaires sociales, ont occupé à Montréal hier matin, certains locaux d'associations patronales du réseau de la Santé et des Services sociaux, notamment ceux de l'Association des centres d'accueil du Québec. Cette protestation, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, visait le ministre Marc-Yvan Côté qui tarde, selon la centrale, à rétablir le climat de relations de travail que ne cessent de perturber, 18 mois après sa mise en application, les coupures d'ancienneté de la loi 160.

Persuadée que le ministre tient un double discours en promettant une réforme du réseau axée sur les citoyens mais en refusant d'agir immédiatement par respect pour les tribunaux qui devront juger prochainement de la constitutionnalité de la loi, la FAS indique que la perte d'ancienneté affecte de façon discriminatoire les personnes à statut précaire et employées à temps partiel. Ces « mesures répressives », selon la FAS-CSN, touchent dans trois cas sur quatre les femmes qui ont participé à des débrayages locaux dans la foulée de la revendication des infirmières à l'automne 1989.

La FAS estime que les perturbations dans le climat de travail vont à l'encontre de l'objectif de la réforme que le ministre veut pourtant dédier aux citoyens. La contestation de la loi est à l'heure actuelle, en procédure devant la Cour.

Ici et là, des manifestations, discussions et déclarations de toutes sortes venaient elles aussi assaisonner cette Journée internationale des Femmes.

Sur la Rive-Sud

Ainsi, sur la Rive-Sud, l'association nationale des Femmes entrepreneurs invitait les femmes à s'interroger sur la place des femmes dans la société en compagnie de Mme Danielle Debbas, présidente de FRAPPE, de Mme Monique Nadeau, première lieutenant-gouverneur des Clubs optimistes de Saint-Hubert et de Mme Pierrette Venne, députée fédérale de Saint-Hubert. « Les femmes sont présentes dans les différentes sphères d'activités mais où sont-elles? » lançait en amorce de discussion, le thème de ce panel.

« On ne les entend pas, ces femmes pourtant de plus en plus présentes », explique Mme Johanne Bouchard, présidente directrice générale et fondatrice de l'association. Parce qu'elles n'ont pas encore atteint les plus hauts échelons des organismes, des entreprises et de la société en général, parce qu'elles ont d'autres responsabilités qui requièrent une partie importante de leur temps, parce qu'elles doivent apprendre à jouer le jeu et à mettre énormément d'efforts, notamment en se regroupant et en s'entraînant.

C'est sur cette conclusion et sur la promesse de tenir un colloque à l'automne sur ce sujet qu'on s'est finalement quittées après trois heures de discussions.

L'Université du Québec à Montréal profitait pour sa part de l'occasion pour inaugurer l'Institut de recherches et d'études féministes, l'IREF. Créé le 18 décembre dernier, cet institut regroupe des professeurs-chercheurs, des chargées de cours, des étudiantes et des professionnelles oeuvrant dans le champ des études féministes.

L'institut entend favoriser le développement de la formation et de la recherche féministes dans une perspective interdisciplinaire. Il veut ainsi assurer la visibilité et le rayonnement des services académiques offerts aux groupes de femmes, de même que la diffusion et les échanges d'expertises scientifiques aux plans local, national et international.

Pendant ce temps, à Brossard, une soixantaine de personnes manifestaient leur solidarité en appui aux travailleuses en grève de la Caisse populaire locale. Le con-

flit qui a cours depuis plus de huit mois repose sur la pratique d'une politique salariale discriminatoire envers les femmes, disent les grévistes. Selon elles, les femmes sont toujours classées au minimum ou à un échelon inférieur à celui des hommes. A la Caisse de Brossard, la très grande majorité commence au bas de l'échelle, soit à un traitement de 220 \$ net par semaine. Elles mettront 10 ans pour atteindre le maximum.

M. Claude Bédard, président du Mouvement Desjardins, a nié catégoriquement que les hommes franchissent plus vite les étapes que les femmes dans son organisation.

A cela les grévistes répliquent que, sur les 13 postes de direction du Mouvement Desjardins, on ne retrouve aucune femme et que sur les 32 postes du Conseil d'administration, on n'en retrouve qu'une.

Pendant ce temps, la Banque de Montréal a dévoilé le nom de 16 hommes et femmes qui forment le Groupe de travail sur l'avancement des femmes dans cette institution. Ce groupe a été mis sur pied pour définir les obstacles qui empêchent les femmes de briser « le plafond de verre », cette fameuse barrière invisible à travers laquelle les femmes peuvent voir les hautes sphères de l'entreprise sans pouvoir y accéder. Ce

groupe est évidemment invité à suggérer par la suite des moyens d'éliminer ces obstacles.

A Toronto, 31 femmes, qui avaient décidé de marquer à leur façon la Journée internationale des femmes ont été arrêtées pour s'être introduites illégalement dans l'enceinte de l'usine Litton Systems.

Les manifestantes, membres de l'Alliance pour la non-violence, avaient réussi à escalader la clôture entourant l'usine de Rexdale, en banlieue de Toronto, en disant qu'elles voulaient interpeller les dirigeants de la compagnie en recourant à la procédure « d'arrestations par des citoyennes ».

Litton fabrique des systèmes de guidage pour les missiles de croisière américains, une arme qui a été utilisée pendant la guerre du golfe Persique.

« Nous voulons arrêter la direction de l'entreprise et l'accuser de crimes contre l'humanité », a expliqué une des manifestantes.

Divers messages étaient aussi lancés, notamment par la ministre déléguée à la condition féminine et ministre responsable de la Famille, Mme Violette Trepanier, qui invitait Québécois et Québécoises à prendre un temps d'arrêt pour réfléchir aux diverses réalités et préoccupations vécues par les femmes.

Faites comme si je n'étais plus là!



Visiblement, s'envoler avec Air Canada c'est magique! Des destinations enchantées, des tarifs envoûtants et le fameux service Hospitalité... comment résister? Appelez-nous!

Allez-retour de Montréal à	à partir de
TORONTO jusqu'au 31 mars	119\$
NEW YORK jusqu'au 27 avril	159\$
CHICAGO jusqu'au 27 avril	179\$
HALIFAX jusqu'au 25 avril	209\$

Allez-retour de Montréal à	à partir de
THUNDER BAY jusqu'au 25 avril	229\$
MIAMI 15 avril - 16 mai	229\$
ORLANDO 21 mars - 11 avril	239\$
WINNIPEG jusqu'au 25 avril	249\$

Allez-retour de Montréal à	à partir de
ST. JOHN'S jusqu'au 25 avril	259\$
WEST PALM BEACH 24 mars - 13 avril	299\$
RÉGINA jusqu'au 25 avril	309\$
SASKATOON jusqu'au 25 avril	319\$

Allez-retour de Montréal à	à partir de
CALGARY jusqu'au 25 avril	339\$
VANCOUVER jusqu'au 25 avril	379\$
SAN FRANCISCO jusqu'au 8 juin	449\$
LOS ANGELES jusqu'au 8 juin	469\$

393-3444

Air Canada

Demers admet avoir tué sa locataire de 72 ans

YVES BOISVERT

« Tout ce que j'ai à dire, c'est que je regrette profondément ce que j'ai fait... Maintenant, il y a une fissure dans ma mémoire que je pourrai jamais effacer... »

Ainsi s'est exprimé Michel Demers, un concierge de 36 ans qui a reconnu hier avoir assassiné une de ses locataires, âgée de 72 ans, le 27 août dernier, dans l'est de la ville.

Ayant plaidé coupable à une accusation de meurtre non prémédité (deuxième degré), Demers sera automatiquement condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Il s'agit maintenant, pour le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, de déterminer quelle doit être la période de temps pendant laquelle Demers ne sera pas admissible à une libération conditionnelle.

La Couronne (Me Jean Lecours) a mis l'accent sur le fait que Demers a violé la victime (Mme Léonie Dubé-Hanscom) avant de la tuer en l'étranglant. D'ordinaire, un meurtre accompagné d'une agression sexuelle est assimilé à un meurtre prémédité (1er degré) et entraîne un emprisonnement minimum de 25 ans.

Me Lecours réclame donc un minimum de « 15 à 20 ans » d'inadmissibilité à une libération conditionnelle.

L'avocat de Demers, Me Gilles Trudeau, a demandé un minimum de 12 ans (la loi prévoit un minimum variant de 10 à 25 ans).

Me Trudeau a fait témoigner un psychiatre qui a relaté l'effacement de Demers, dont on s'explique encore mal le comportement. Il n'avait pas d'antécédent de violence et semblait plutôt rangé.

Me Trudeau a refusé d'admettre que son client avait violé la septuagénnaire, mais le juge Barrette-Joncas a déclaré qu'il existe une « présomption violente » à cet effet. Mme Dubé-Hanscom avait des blessures sur tout le corps, et en particulier aux organes génitaux.

Demers s'était rendu lui-même à la justice. Le lendemain du meurtre, il était allé à l'hôpital Louis-Hippolyte-LaFontaine et avait dit avoir « fait quelque chose de pas correct ». Il a été arrêté aussitôt.

Le juge Joncas rendra sa décision le 21 mars.

250 000\$ à Accès Montréal

PIERRE BELLEMAIRE

C'est par mesure de sécurité et dans le but de diminuer les délais d'intervention dans des situations d'urgence, que la ville de Montréal vient d'allouer 250 000 \$ à Accès Montréal première ligne, un bureau d'enregistrement téléphonique qui garde en mémoire certains appels de citoyens.

Ce service de la ville, qui existe depuis 1983 mais nécessitant aujourd'hui la modernisation de ses installations, « oeuvre dans la légalité et ne porte pas atteinte aux droits et libertés de la personne », selon le contentieux de Montréal.

En outre, l'administration

Doré soutient qu'il existe un service semblable « dans plusieurs autres organismes — municipaux ou autres — qui peuvent être confrontés, sur une base régulière ou occasionnelle, à des situations d'urgence », précise Denise Bibeault, surintendante du service d'enregistrement téléphonique.

Les contribuables qui composent le 872-1111 (renseignements généraux), 872-3434 (interventions urgentes) et le 872-2305 (taxation), doivent savoir que leur conversation est enregistrée. Mme Bibeault signale que « cela permet notamment de noter les délais d'intervention, lors de situations d'urgence, afin d'apporter rapidement les correctifs nécessaires ».

ENCAN PUBLIC

compréhant le contenu d'un condominium exclusif de Los Olas (Miami), des articles provenant de successions, de particuliers et d'intérêts divers, ainsi qu'une importante consignment de peintures qui seront vendues au profit d'Oxfam.

F.H. Varley
Huile sur panneau 11 1/2" x 15 3/4"

EXPOSITION:
Vendredi 15 mars 10 h à 21 h
Samedi 16 mars 10 h à 17 h
Dimanche 17 mars 10 h à 17 h
(Enfants non admis)

ENCAN:
Lun. 18 mars 1 - 200 Des 19 h
Mar. 19 mars 201 - 400 Des 19 h
Mer. 20 mars 401 - 600 Des 19 h
Jeu. 21 mars 601 - 800 Des 19 h
Dim. 24 mars 801 - 1000 Des 13 h

Membres: Table de salle à manger à pignon triple et suite de 10 chaises Chippendale, buffets en acajou, mobilier de salle à manger 10 mcs. de style géorgien, table de style Sheraton à pignon triple, vaisseliers et meubles à bibelots, bureaux et secrétaires à abattant, chaises de salon, fauteuils et chaises à oreilles sculptées, bureau Louis XV ancien, bureaux-bibliothèques en acajou, mobilier de chambre à coucher 6 mcs. en acajou, coiffeuses, buffets vus de chinrois, cabinet à musique, bibliothèques, tables à thé et tables à plateau inclinable, commodes d'époque, "tall chests", coffres de cèdre, ottomanes et tabourets, banquettes, bureau de style Empire, glaces, mobilier de salle à manger 9 mcs. de style Sheraton...

Art canadien et international: B. Pothast, F.H. Varley, P. Surrey, D. Lawley, A. Hébert, H. Mabel May, L. Bouchard, J.W. Beatty, J. Kasyn, G. Hughes, B. Côté, P.V. Beaulieu, L. Bellefleur, R.W. Pilot, A. J. Lister, H. Masson...

Porcelaine et Verre: Grande chape Belleek, services de vaisselle en porcelaine, services à café et à dessert en porcelaine continentale, verrerie en cristal taillé, figurines K.P.M., service à liqueur Daum Nancy, verre d'art français incl. Gallé, Daum Nancy, D'Arment, Le Verre Français, service à poisson pour 12 personnes, vases en cristal canberge et bleu de cobalt, milieu de table et candélabres Dresden, groupe en porcelaine allemande, figurine de Capodimonte...

Argent et Métal argenté: Chandelières et candélabres en argent sterling, salières et poivrières, services de couverts en argent sterling, nécessaires de toilette...

Bijoux: Bagues, diamants, bracelets, pendentifs, colliers de perles...

Horloges: Pendulettes de voyage, horloges de cheminée, horloges à répétition et régulateurs...

Lampes et Lustres: Lampes de table en cristal, lampes-torche, lustres en cristal taillé, lampe d'étudiant en laiton, paire de lampes Royal Vienna, lampes de table en laiton...

Objets de collection: Coffret à bijoux en bronze, samovar en laiton, violons d'époque, porte-parapluies en émail, bureau portatif géorgien...

Objets orientaux: Samsa, paravents et cabinets en bois de Coromandel, chiens de foie en bois sculpté, chaise de coin incrustée de nacre de perle, tables-auteurs en bois de rose, sculptures et brûle-parfum en serpentine, assiettes persanes, plateaux, poignards, etc., figurines en ivoire, statues orientales en bronze, vases et jarres en porcelaine d'exportation chinoise et porc. Médaille Rose...

Tapis: Tapis persans Tabriz, Kirman, Sarouk, Kazakh, Bidjer, Kachen, Karadja, Chiraz, Joghghan, tapis pleins grands...

Monnaie rare: Pièces décimales et dollars en argent canadiens, lots en vrac, pièces étrangères, pièces de monnaie en argent de la Rome antique dont un denier à l'effigie de Jules César, papier-monnaie, médailles militaires...

EMPIRE
5500 rue Paré, Montréal
(514) 737-6586

Adrien Hébert
Huile 15 1/4" x 25 1/4"

Collection de monnaie ancienne

Fauteuil Queen Anne
Huile 19.5" x 15.5"

Bernard Pothast
Huile 19.5" x 15.5"

Rare tapis persan Kachen omé de châteaux en cartouches et d'une inscription persane

Collège Bourget
(RIGAUD)

140 ANS D'EXPÉRIENCE

Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.

Garçons et jeunes filles
Pensionnat - Externat
dirigé par les Clercs de St-Viateur
Cours secondaire complet.

Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
le samedi 16 mars, dès 9 h 30
téléphone: (514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire,
téléphone: (514) 451-4716

Des parents intentent une poursuite à l'hôpital Sainte-Justine

■ Les parents d'une fillette hospitalisée à Sainte-Justine poursuivent l'hôpital pour 85000 \$ parce que l'enfant a contracté le virus de l'hépatite B en marchant sur une seringue souillée qui traînait dans le corridor de l'hôpital.

Dans une requête déposée hier en Cour supérieure, Mme Denise Jacques et M. Gilles Laurier déclarent que leur enfant, Rebecca Laurier, a été hospitalisée à compter du 13 février 1990 pour une bronchiolite «légère à mineure».

Le lendemain, en jouant, elle devait mettre le pied sur une seringue souillée qui l'infecta de cette maladie grave. Neuf mois plus tard, la jeune fille était guérie, mais elle a aujourd'hui la phobie des médecins et fait de terribles cauchemars, prétendent ses parents.

Pour les souffrances, angoisses, inconvénients et coûts entraînés par cette maladie, les parents réclament 45000 \$ pour la fillette, 25000 \$ pour la mère et 15000 \$ pour le père.

Exilé en France, le musicien Chayer en a gros sur le cœur

■ Maintenant «en exil» en France, où il est choriste dans l'orchestre de Cannes et chef d'un orchestre régional, le musicien Roger Chayer ne pardonne pas à la Guilde des musiciens du Québec de ne pas l'avoir appuyé dans la lutte qu'il a menée, et perdue, devant la Cour du Québec contre la municipalité de Saint-Léonard.

«Le jugement, rendu jeudi, explique qu'un conseiller municipal ne peut décider lui-même d'embaucher quelqu'un au nom de la municipalité: il faut que celle-ci s'engage par résolution pour que l'entente intervenue soit reconnue légale.

Essentiellement, l'histoire veut que le musicien, longtemps résident de Saint-Léonard, ait été trompé par un conseiller municipal, Maurice Benoit, qui se croyant investi du pouvoir de mettre sur pied un projet d'orchestre municipal, a retenu les services de Roger Chayer. Le conseil devait finalement reporter le projet.

Sur la foi d'un contrat rédigé sur du papier officiel de la ville et signé par le conseiller Benoit, M. Chayer a travaillé à planifier deux concerts, en promettant des engagements à 24 musiciens, dont un «violoniste solo» qui a

consacré quatre mois à la partition.

«J'ai quitté le Québec parce que je n'ai pas eu d'appui pour faire respecter ce que je croyais un contrat. Quand on est artiste, on ne fait pas de politique. Jusqu'au jour où un artiste doit-il aller vérifier la valeur d'une entente signée par un responsable quand, au surplus, cet artiste est conforté par de multiples rencontres avec les élus municipaux?»

La jurisprudence indiquait pourtant qu'une municipalité est responsable de ses employés, a-t-il commenté. La question se pose: un conseiller municipal est-il un employé municipal?

M. Chayer réclamait 14999 \$ de la ville de Saint-Léonard. Il tend maintenant s'adresser à une autre instance et poursuit. Le conseiller Benoit pour dommages et intérêts, comme le lui aurait conseillé le juge Rodolphe Bilo-deau, de la Cour du Québec.

«Au conservatoire de musique de Montréal où j'ai recruté des musiciens, je suis la risée. J'ai quitté le Québec parce que pendant deux ans, je n'ai pu travailler dans le milieu à la suite de cette histoire. Je me serais attendu à un certain appui de la Guilde.»

Accident mortel à Laval

■ Une dame de 63 ans, Denise Ouellette, de Laval-des-Rapides, a perdu la vie jeudi soir après qu'un automobiliste l'ait happée avec son véhicule.

L'accident est survenu à l'inter-

section des rues Cartier et Du Parc, à Laval-des-Rapides, vers 19 h 30.

Aménée d'urgence à l'hôpital, les médecins n'ont pu que constater le décès de la victime.

Les travaux du nouveau terrain de golf de Kahnawake pourraient redémarrer bientôt

GILLES ST-JEAN

■ Les travaux d'aménagement d'un nouveau terrain de golf privé sur la réserve mohawk de Kahnawake pourraient recommencer dès le dégel si le ministère des Affaires indiennes et la Caisse populaire de Kahnawake débloquent les fonds attendus, a indiqué mercredi un porte-parole du propriétaire du club.

Selon M. Jean-Claude Duclos, consultant embauché par M. Irving Goodleaf, un homme d'affaires de Kahnawake et promoteur du golf privé, la Caisse populaire se verra solliciter un prêt de 1,5 million et le ministère des Affaires indiennes, de 500 000 \$.

Cela, a-t-il assuré, pourrait permettre de finir les 18 trous du golf dès l'automne prochain et les golfeurs qui ont déjà payé leur carte de membre pourraient jouer dès ce printemps sur les premiers verts aménagés.

M. Duclos a apporté ces précisions après que *La Presse* fut entrée en contact avec M. Goodleaf, à la suite d'une rencontre avec deux golfeurs qui ont déjà versé les 6000 \$ de leur abonnement depuis un an et demi.

MM. Daniel Martial et Sylvain Gagné, deux résidents de Verdun, craignaient que leur argent soit disparu à la suite de l'arrêt des travaux l'an dernier, lors de la crise amérindienne.

«Il est survenu des événements sur lesquels je n'avais aucun contrôle. S'il n'en tient qu'à moi, le projet redémarrera bientôt», a dit M. Goodleaf au cours d'un entretien téléphonique.

M. Duclos, lui, a souligné au cours d'une conversation téléphonique que le club de golf avait déjà coûté plus de deux millions à son promoteur et que ce dernier n'avait pas l'intention de laisser tomber.

Selon lui, les travaux ne sont pas abandonnés, mais interrompus à cause du gel des prêts demandés. M. Goodleaf, a-t-il dit, avait déjà sollicité les prêts en question avant les événements de l'été dernier.

MM. Gagné et Martial, deux maniaques de golf âgés respectivement de 28 et 31 ans, ont souligné au cours d'une interview que M. Goodleaf s'était toujours montré cordial, et qu'il leur faisait voir aussi souvent qu'ils le désiraient le progrès des travaux.

«On y allait souvent et on était toujours bien reçus. Jusqu'en juin dernier, quand on a vu des gens tirer à l'arc sur les arbres du terrain; le chemin du chalet était



MM. Daniel Martial et Sylvain Gagné, deux golfeurs qui ont déjà versé des milliers de dollars dans l'entreprise controversée.

PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

fermé et cette fois-là, M. Goodleaf nous a reçus dans une cabane au lieu du chalet... On ne sait pas ce qui se passe. On n'accuse personne de rien, mais on veut jouer au golf! Ça nous a coûté 6000 \$, après tout. Avec cet argent-là, on pourrait devenir membres ailleurs», a souligné M. Martial.

Selon les deux golfeurs frustrés, l'argent qu'ils ont versé devait être déposé en fidéjussé à la Caisse de Kahnawake.

Joint au téléphone, le directeur de la caisse, M. Michael Rice, a poliment refusé de divulguer quelque information que ce soit sur le rôle de l'institution dans le dossier, précisant qu'il s'agissait d'informations privilégiées.

MM. Goodleaf et Duclos sont impliqués dans un projet de développement d'entreprises autochtones sur la réserve, le «Kahnawake Business Development Group». Soulignons que ce projet

ne semble pas avoir l'aval du conseil de bande, du moins si l'on en croit M. Ron Abiraira, le directeur du groupe «Kahnawake Economic Development Group», un organisme lié au conseil.

Selon certains observateurs, le but du «Kahnawake Business Development Group» est essentiellement de mettre des entreprises sur pied, sans lien avec quelque instance politique que ce soit.

Le conseil de Longueuil change la vocation du Foyer St-Antoine

GILLES ST-JEAN

■ Le conseil municipal de Longueuil a adopté mercredi soir un projet de règlement de zonage omnibus qui change notamment la vocation du Foyer Saint-Antoine, une ancienne résidence pour personnes âgées du Vieux-Longueuil, pour en faire un édifice commercial logeant bureaux et condominiums.

En vertu du projet soumis par le promoteur, l'architecte Jacques Saint-Jean, d'autres édifices doi-

vent être construits sur le terrain attenant au Foyer.

L'édifice, qui appartient aux Soeurs grises, est situé rue Saint-Charles, et l'Association des résidents du Vieux-Longueuil et le Parti civique (opposition à l'Hôtel de ville) en contestent le changement de zonage.

Quoi qu'il en soit, la teneur du projet omnibus est passée à toutes fins utiles inaperçue et le projet a été adopté sans débat.

Les deux conseillères de l'opposition Sylvie Robidas et Cécile Langevin n'en revenaient pas, après la réunion du conseil, de la manière dont l'administration du maire Roger Ferland s'y est prise pour faire passer le projet.

«C'est de l'abus de procédure», a dit Mme Robidas, en soutenant qu'elle-même et sa collègue n'avaient disposé que de quelques minutes, avant l'assemblée, pour prendre connaissance des points inscrits aux «varia» des débats; le projet omnibus avait été versé à ces «varia».

Pour sa part, le chef du Parti civique, Mme Gisèle Hamelin, a évoqué la possibilité d'une plainte au ministère des Affaires municipales quant à cette façon de procéder de l'Administration.

De son côté, M. Ferland a allégué une certaine urgence à régler les points contenus dans le projet de règlement, surtout dans le cas du Foyer.

«Le projet de modifier le Foyer a l'appui de deux sociétés d'his-

toire, de l'Atelier de mise en valeur du patrimoine, de nombreux citoyens et des gens d'affaires du Vieux-Longueuil, parce qu'il est susceptible de revitaliser commercialement la rue Saint-Charles, pour le bien de tous les Longueillois. Cet édifice appartient au patrimoine de tous les Longueillois, pas seulement de ses voisins immédiats. Et il est en train de tomber. Il se détériorera davantage si on ne s'en occupe pas rapidement.»

L'architecte et promoteur, M. Jacques Saint-Jean, a soumis son projet depuis déjà deux ans.

«Il était temps d'en finir, a dit M. Ferland. De toute façon, on devra publier des avis dans les journaux, puis il y aura une séance de consultation le 3 avril. Si les opposants le souhaitent, ils pourront signer le registre demandant un référendum.»

Selon le maire, 1500 signatures seraient nécessaires pour forcer la ville à tenir un référendum.

M. Ferland dit ne pas souhaiter de référendum à cause des coûts inhérents à un tel exercice. Toute la population de Longueuil serait alors invitée à voter sur le projet.

Par ailleurs, le bureau de M. Ferland a confirmé, comme l'indiquait Mme Robidas mercredi soir, que le promoteur Jacques Saint-Jean fait partie d'une étude d'architectes qui a obtenu un contrat de 50 000 \$ pour la réfection de bureaux à l'hôtel de ville de Longueuil.

INFOS HITACHI

Venez chez Dumoulin constater à quel point

HITACHI SE DÉMARQUE DE LA COMPÉTITION

par ses solutions originales et la très grande fiabilité de ses produits!



899 \$

Le vidéo cultivé...

Affichage à l'écran en Français
Auto-nettoyage des têtes vidéos

LA VM-1300

Enfin une caméra abordable!

Et non la moindre! Cette VHS-HQ avec titrage, index, sensibilité 3 lux et beaucoup plus, a su faire de notre reporter un client!

HITACHI
Performance exceptionnelle

389 \$

Affichage-écran

HITACHI était fier de signaler la tête-comande ultra-complète avec rappel du dernier canal (181 canaux).

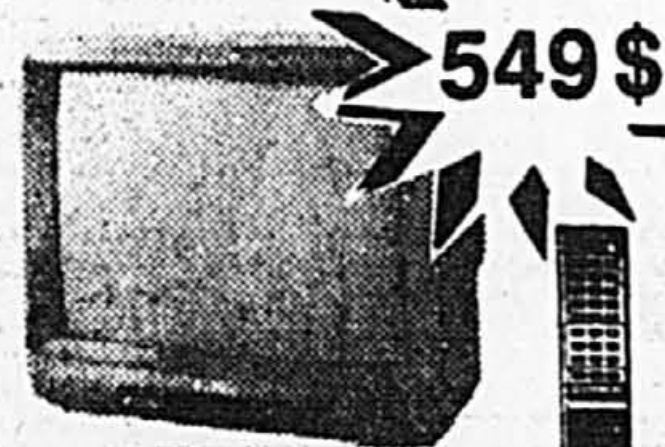
Ils nous rappellent en dernier lieu la Garantie de 2 ans pièces ainsi que l'un des plus économiques.

Un créateur de style!

Une dépêche spéciale en provenance de chez HITACHI nous confirme une nouvelle à l'effet qu'ils fabriquent un moniteur fabuleux, le CT-2043.

Affichage-écran
HITACHI était fier de signaler la tête-comande ultra-complète avec rappel du dernier canal (181 canaux).

Ils nous rappellent en dernier lieu la Garantie de 2 ans pièces ainsi que l'un des plus économiques.



549 \$

Réception stéréophonique
Il est doté d'un module ambiphonique qui donne une dimension sonore théâtrale et d'entrées A/V+ sorties A.

Les petits magasins au Grand Choix

ELECTRONIQUE

Dumoulin

SPEC

MONTRÉAL: 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

LAVAL: 1599 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 745-3321

LIQUIDATION DE DÉMOS ET DE FINS DE LIGNES

GRAND BALAYAGE

48 heures

ORDINATEUR
Amstrad PC-2086 q.té.(2)
VGA 30 Meg
Windows
Eclair 11995IMPRIMANTE COULEUR
HP PaintJet q.té.(1)
Eclair 11995TABLE TRAÇANTE COULEUR
(PLOTTER)
Fujitsu Fujimicrograph q.té.(1)
Format 11" x 17"
Eclair 9955

ORDINATEUR

IBM PS/2 MODELE 25 q.té.(3)
Eclair 9955

NOTE: Entre parenthèses apparaissent les quantités disponibles pour chaque item.

SYSTÈME PORTATIF
COMPLÈT DE TRAITEMENT
DE TEXTE
Idéal pour l'étudiant ou le journaliste
9995ORDINATEUR IBM COMPATIBLE
Complexe, léger, compact - Pile rechargeable
Traitement de texte "Ecriture Public"
Inclus l'imprimante de qualité RAYEN
de ROLAND

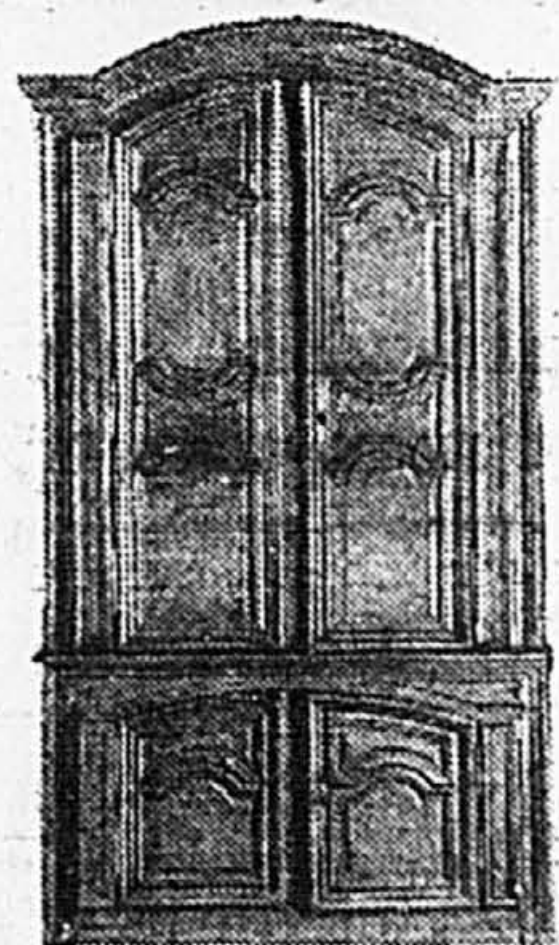
Les petits magasins au Grand Choix

INFORMATIQUE

Dumoulin

IMPRIMANTES IBM
PROPRINTER q.té.(3)
Chariot de 15" 7495 4955
Chariot de 10" 6495 3955LIQUIDATION
DE LOGICIELSFRAMEWORK q.té.(1)
Aston Tete 7495 3995PAGEMAKER q.té.(1)
Aldus 7495 4995VENTURA q.té.(1)
Xerox 7495 4995PROJECT MANAGER q.té.(1)
SPC 7495 3995GOSCRIP LASER q.té.(1)
13 fontes Postscript 7495 99535 fontes POSTSCRIPT q.té.(2)
7495 1995

Les prix en liquidation sont valables, jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au lundi 11 mars 1991, 18h.

HÔTEL DES ENCANS
MONTRÉAL

(514) 849-2505

4521 boul. St-Laurent, Montréal H2T 1R2

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES

LES 26, 27 et 28 MARS '91

EXPOSITION

Vendredi le 22 mars 1991 de 12h à 21h

Samedi le 23 mars 1991 de 12h à 17h

Dimanche le 24 mars 1991 de 12h à 17h

Lundi le 25 mars 1991 de 12h à 21h

Buffet d'époque Louis XIV

RECHERCHONS

POUR NOS CLIENTS SÉLECTIONNÉS ET NOTRE CLIENTÈLE INTERNATIONALE.

TABLEAUX IMPORTANTS

CANADIENS ET EUROPÉENS, BEAUX MEUBLES ET OBJETS D'ART

(ESTIMATIONS GRATUITES)

Jean-Paul Riopelle

ÉGALEMENT

À NEW YORK

(212) 981-2003

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES

LE 18 MARS 1991

EXPOSITION

Dimanche le 17 mars 1991 de 14h à 21h

Lundi le 18 mars 1991 de 10h à 15h

MONTRÉAL: 825 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777

LAVAL: 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

La police de Los Angeles porte des accusations criminelles contre trois de ses agents



d'après UPI
LOS ANGELES

■ Conscient de l'effet dévastateur qu'a engendré la diffusion du traitement inhumain infligé à un automobiliste par un groupe de policiers, le directeur de la police de Los Angeles, Daryl Gates, a fait savoir hier que des accusations criminelles allaient être portées contre trois agents, tandis que le maire Tom Bradley réclamait une enquête immédiate sur cette affaire.

Pressé de démissionner à la suite de ce nouvel exemple de brutalité policière, Gates, au cours de sa première conférence de presse depuis l'incident de dimanche dernier, a traité de « lâches » les 15 agents impliqués dans cette bastonnade, en s'en prenant tout particulièrement à un sergent dont, a-t-il précisé, la responsabilité était précisément de prévenir des agressions de ce genre.

Armé d'un film vidéo pris par

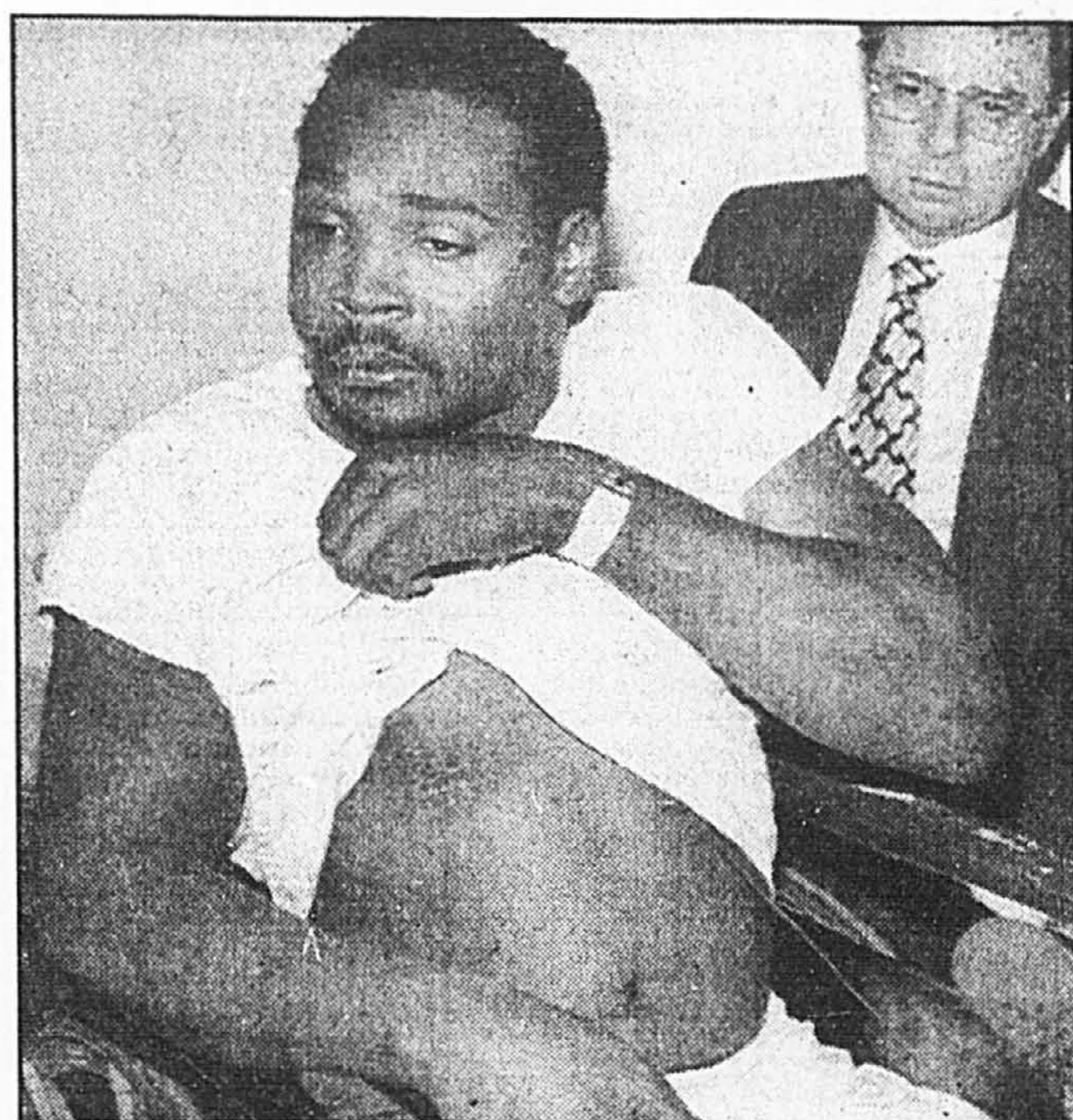
un particulier depuis un appartement voisin, le directeur de la police a déclaré qu'il allait demander au procureur du district de Los Angeles de porter des accusations criminelles contre les trois agents qui s'étaient acharnés sur la victime, Rodney King, un Noir de 25 ans, pendant plus d'une minute après qu'il eut été étourdi par un bâton électrofilé et alors qu'il était soit à genoux soit étendu sur le sol.

De ces trois agents, deux avaient déjà fait l'objet de plaintes de citoyens pour brutalité, tandis que le troisième était une recrue. Onze autres policiers qui ont assisté à la scène sans intervenir, ainsi que le sergent qui est lui aussi demeuré impassible, écoperont de mesures disciplinaires et pourraient même être congédiés, a précisé Daryl Gates. Le directeur de la police a révélé que pour se disculper, les agents avaient relaté qu'ils venaient de donner la chasse à King à 160 km/h dans les rues de la ville et qu'ils avaient

appréhendé la réaction du jeune homme de 6 pieds trois pouces, qui, croyaient-ils, était sous l'influence de la drogue PCP.

Le maire Bradley, un ancien policier lui-même, a déclaré pour sa part, lors d'une interview télévisée, que la commission de police allait examiner en détail non seulement ce cas précis, mais des incidents antérieurs, pour déterminer s'il existait une faille au sein de la structure du commandement qui puisse rendre de tels agissements possibles.

« Cette affaire a un effet dévastateur sur la bonne réputation de notre ville, et particulièrement du service de police, a déclaré le maire, et il faudra des années pour le faire oublier. Je pense que la meilleure chose à faire, maintenant, est de déterminer la façon dont il conviendra que nous agissions pour recouvrer le respect de la population et lui redonner confiance dans l'intégrité des 8300 agents de la police de Los Angeles. »



Rodney King montre les blessures reçues quand il a été battu par des policiers de Los Angeles. Téléphoto AP

La Brasserie 77 écope d'une amende de 700 \$

RAYMOND GERVAIS

■ La Brasserie 77, sise au 4240, rue Hochelaga à Montréal, a été reconnue coupable de malpropreté hier en Cour municipale et a écopé 700 \$ d'amende.

L'infraction reprochée remonte au 7 août 1990 et une récente vérification a démontré que la situation n'était toujours pas entièrement corrigée.

Selon les témoignages entendus devant la Cour, la situation s'était améliorée au début de l'année, « mais le 6 mars, le niveau de propreté s'était à nouveau détérioré », a précisé l'agent de liaison du Service de l'environnement de la CUM (division aliments), en parlant d'une amélioration de 85 p. cent.

Lors de la visite des fonctionnaires dans cette brasserie située à l'ombre du Stade olympique, ces derniers ont remarqué qu'il y avait dans la cuisine une

importante accumulation de graisse et de morceaux d'aliments séchés sous les appareils de cuisson. Les murs et le plafond de la cuisine étaient jaunies et il y avait des coulisses graisseuses.

De plus, le tapis de la salle à manger était noir par la saleté et le gras.

D'autre part, un restaurant désormais fermé, le Restaurant Koya, situé au 6503 est, rue Beaubien, a été reconnu coupable de malpropreté et condamné à une amende de 800 \$.

Après avoir pris connaissance du rapport des fonctionnaires et de la recommandation du procureur de la poursuite, Me Patrice Crevier, le juge Micheline Corbeil Laramée a déclaré que l'amende n'était certainement pas exagérée.

L'infraction date du 14 novembre 1990 et le rapport d'une page des inspecteurs se résume bien par ces quelques adjectifs: graisseux, croûtés, poussiéreux et collants.

Par ailleurs, le restaurant La Fondue d'Anjou, sis au 7073 est, rue Beaubien à Anjou, a reconnu sa culpabilité hier à une accusation de malpropreté et a écopé une amende de 550 \$.

L'infraction remonte au 31 octobre et une récente vérification a permis de constater que la situation est corrigée.

Dans les grandes lignes, le rapport des inspecteurs fait état de planchers encrassés, poussiéreux et couverts de restes d'aliments séchés dans l'aire de préparation.

Dans la cuisine, la situation n'était guère plus reluisante. Les murs étaient collants et présentaient de nombreuses coulisses brunâtres ainsi que des morceaux d'aliments collés. De plus, le dessus de la cuisinière était croûté et carbonisé. La tablette sous la table de préparation était graisseuse, croûtée à certains endroits et les contenants d'épices y étaient littéralement collés.

Finalement, mercredi dernier, le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale de Montréal, a imposé une amende de 1500 \$ à la boucherie-épicerie Marché Asie St-Denis Ltée, sise au 7111, rue Saint-Denis, après que cette dernière eût reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir gardé des aliments à une température supérieure à 4 degrés et inférieure à 60 degrés.

Un entrepreneur pollueur devra payer une amende de 2000 \$

RAYMOND GERVAIS

■ Un entrepreneur qui effectuait des travaux de ravalement sur la structure de l'autoroute Métropolitaine, le 24 octobre 1990, a écopé une amende de 2000 \$ hier en Cour municipale de Montréal, après avoir été reconnu coupable d'avoir contribué à polluer l'air de Montréal.

Cet entrepreneur, Laurent Boivin sablage au jet, effectuait la finition d'une colonne de béton soutenant la Métropolitaine à l'aide d'un jet abrasif, sans utiliser de baches ni de jet humide, et cela même s'il possédait sur les lieux l'équipement nécessaire pour installer un jet humide afin de rabattre la poussière au sol.

Selon le rapport des inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, présenté en preuve à la Cour, la poussière provenant de ces travaux s'élevait à plus de 7 mètres de hauteur sur 15 mètres de largeur couvrant une distance de 60 mètres.

Par ailleurs, la compagnie de Journaux Thomson Ltée, qui faisait affaires sous la raison sociale Montreal Standard en décembre

1989, au 8181, rue Royden à Mont-Royal, a été condamnée à une amende de 20000 \$ le 21 février dernier par le juge Jean-Pierre Bessette de la Cour municipale de Montréal.

Les Journaux Thomson ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir déversé dans l'égout un rejet de cuivre dont la concentration dépassait les normes de la CUM.

L'infraction remonte au 4 décembre 1989, soit 26 jours avant la fermeture définitive de l'usine, dont les activités ont depuis été déplacées dans la Ville reine.

Selon les données présentées au tribunal, le taux de cuivre dans les eaux usées provenant de l'imprimerie aurait été de 120 fois supérieur à la norme permise.

Finalement, plusieurs contrevenants au règlement portant sur l'herbe à poux ont écopé hier d'amendes variant de 100 \$ à 500 \$ pour avoir laissé pousser de l'herbe à poux sur leur terrain après le 1er août dernier.

Il s'agit de la compagnie à numéro 700616 Ontario Limited qui a écopé une amende de 500 \$ pour un terrain situé à Dorval; de la compagnie Construction Zanetti Inc. de Saint-Léonard, qui devra payer 200 \$; de Mme Catherine Luu Thi Thanh, 175 \$; de Joseph Ferraro, Chih Han Yeh et Mastronardi Entimio qui ont été condamnés chacun à une amende de 125 \$ pour des terrains situés à Montréal et à Roxboro.

Finalement, M. Denis Picard a écopé une amende de 100 \$ pour un terrain situé à Saint-Pierre.

SALON D'ANTIQUITÉS

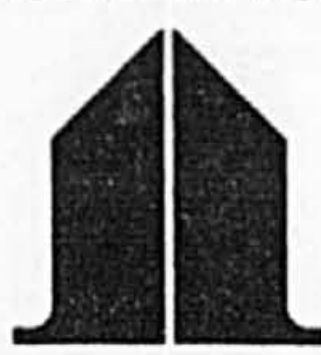
À L'HÔTEL DELTA DE MONTRÉAL
Porcelaine, bijoux, meubles, art déco, verrerie, livres, objets d'art et collectibles etc.

LE DIMANCHE 10 MARS 1991 de 10h30 à 17h.

HÔTEL DELTA MONTRÉAL, 475, av. Président Kennedy
Renseignements: (514) 284-4322 ou Lana Harper (514) 489-1735

ENTRÉE: 25

Avec l'alcool,
il y a parfois
...un hic.



La Maison Jean Lapointe
peut vous aider. Appelez.

(514) 288-2611

LES ORDINATEURS Cor-Bit, AU PRIX INCROYABLES!
AU QUÉBEC, Cor-Bit EST LA COMPÉTITION!



ORDINATEUR

Cor-Bit 80286-16

Système 16 MHz turbo mémoire 1 meg.
Carte vidéo, parallèle, série, clavier 102 touches, lecteur 1.2 mb, carte pour disque-dur, écran TTL 12" inclus.

Le plus vaste choix de livres et de logiciels à Montréal. Imprimantes, moniteurs, modem et nombreux autres accessoires.

PLUS DE 1000 LOGICIELS À PRIX INCROYABLES EN STOCK

BusinessWay

1255 rue Guy
Cote Ste-Catherine
(514) 939-1500

FINANCEMENT DISPONIBLE

1 AN de GARANTIE

Pièces et main-d'œuvre

ORDINATEUR

Cor-Bit 80386-SX

Système 16 MHz turbo mémoire 1 meg.
Carte vidéo, parallèle, série, clavier 102 touches, lecteur 1.2 mb, carte pour disque-dur, écran TTL 12" inclus.

Le plus vaste choix de livres et de logiciels à Montréal. Imprimantes, moniteurs, modem et nombreux autres accessoires.

PLUS DE 1000 LOGICIELS À PRIX INCROYABLES EN STOCK

BusinessWay

1255 rue Guy
Cote Ste-Catherine
(514) 939-1500

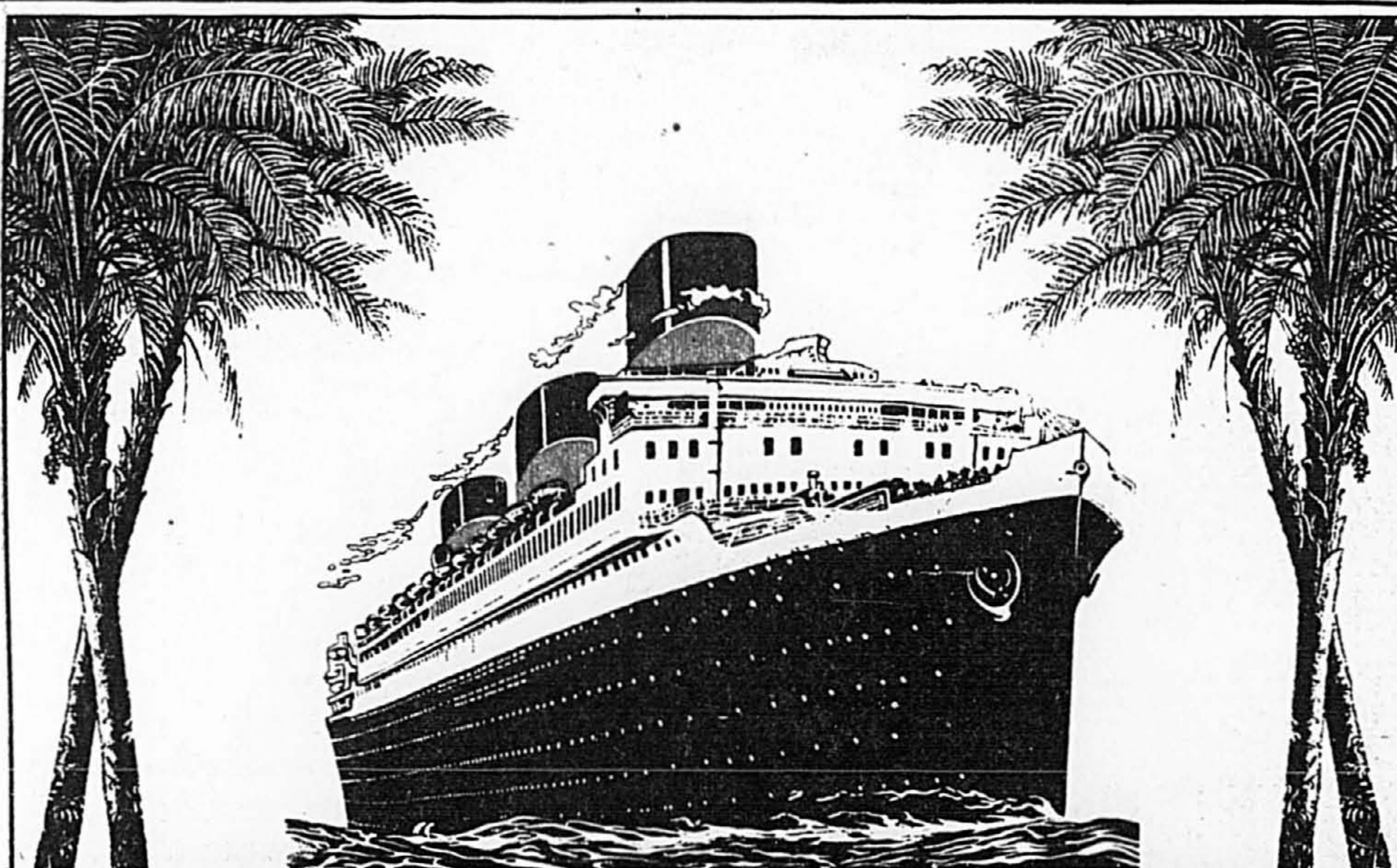
1400 Saint-Est Centre d'achat Sam's (514) 336-8333

Centre d'achat Galeries Des Sources (1. 800. 363. 6363) (514) 684-0030

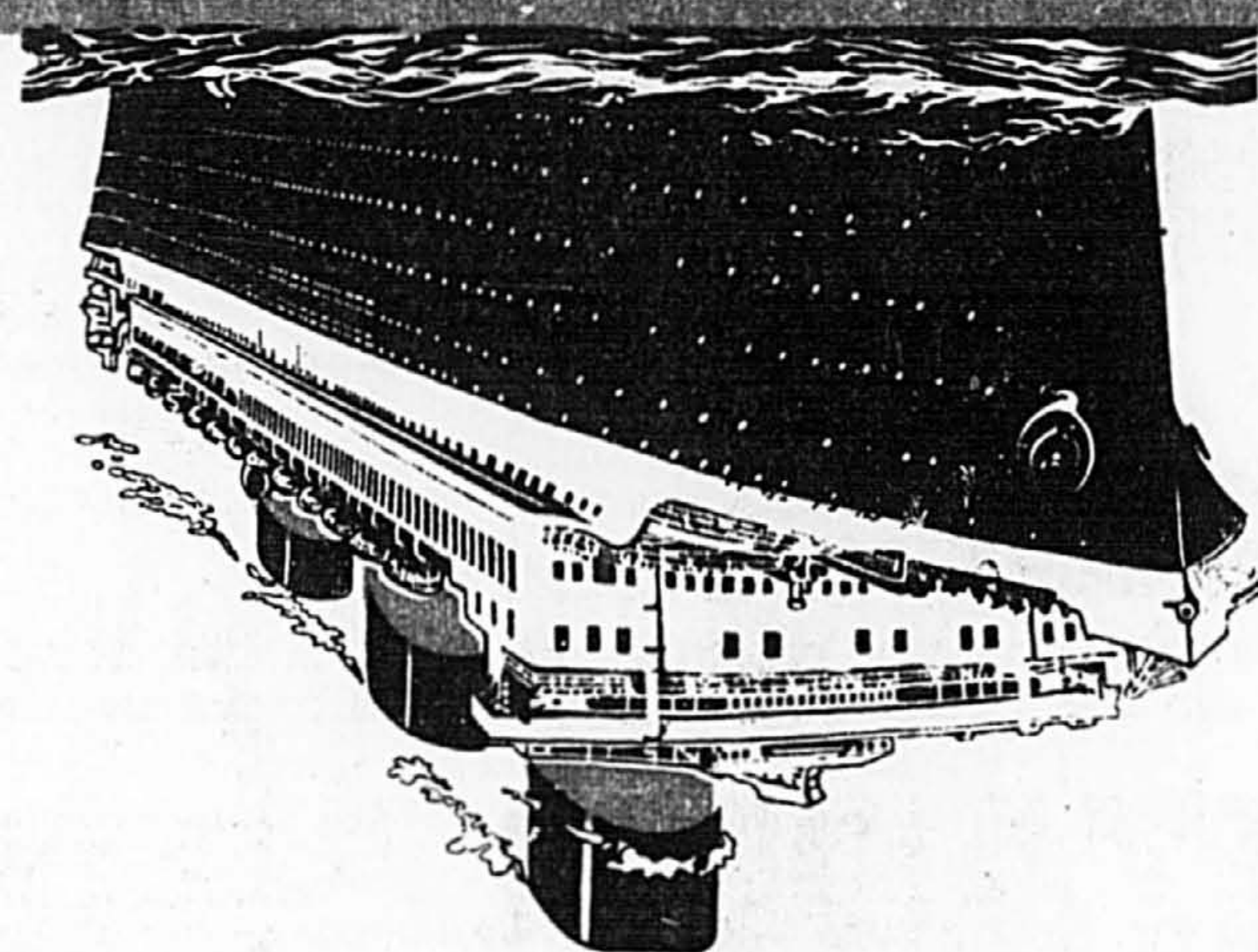
TROIS MAGASINS À MONTRÉAL

1400 Saint-Est Centre d'achat Sam's (514) 336-8333

Centre d'achat Galeries Des Sources (1. 800. 363. 6363) (514) 684-0030



QUI « PAIRE » GAGNE!
un véritable raz-de-marée de prix



PLUS ON GRATTE, PLUS ON « PAIRE » ET PLUS ON GAGNE!

Venez faire la paire chez St-Hubert*.

Vous avez jusqu'au 17 mars 1991

pour gratter et gagner

l'un des merveilleux prix suivants:

4 superbes croisières dans les Caraïbes,



21 voyages dans le Sud, 100 ensembles

de valises, 400 appareils-photos 35 mm

ou 12 500 serviettes de plage.

De plus, grattez-vous l'un des

750 000 délicieux prix-produits St-Hubert.

Tu me donnes le goût

Vacances AirCanada

harman/Kardon
Puissance, Passion et Dynamiques
À PRIX IMPOSSIBLE!

Super offre harman/Kardon



HK 880 Vxi

Récepteur harman / Kardon télécommandé

Haut courant 2 X 60 watts

HD 7300

Lecteur de disques compacts 18 bits

TD4200

Magnétocassette touche LOGIC Dolby B/C

Fréquence de 20 A 20000 HZ +/- 3dB

AX2 AXIOM

Haut-parleurs de haute qualité AXIOM

le tout pour

1 999 \$

Financement disponible
jusqu'à 2 500,00\$.



La satisfaction du client à tout prix!

LA
BOUTIQUE
ÉLECTRONIQUE

Montréal
6380, St-Hubert
272-7441

Laval
1679, St-Martin Ouest
687-7500

St-Léonard
6175, Métropolitain Est
321-2231

* Du 4 février au 17 mars 1991 inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks. Aucun achat requis. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté. Règlement complet à votre disposition dans les rotisseries St-Hubert participantes.

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1991 - Les Rotisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Récompense de 1000\$ pour retrouver une chiromancienne

Presse Canadienne
ST. CATHARINES

■ Une récompense de 1000\$ a été offerte, hier, pour tout renseignement conduisant à l'arrestation d'une chiromancienne, qui a dérobé des milliers de dollars à quatre résidents de St. Catharines avant de disparaître.

L'une des victimes, un homme de 64 ans, a perdu 60 000\$. Il avait confié son argent à la diseuse de bonne aventure, qui lui avait promis des intérêts plus élevés, s'il mettait son capital dans un coffret de sûreté.

Lorsqu'il s'est présenté à la banque, l'homme a constaté que le nom du locataire du coffret n'était pas le sien, mais celui de Fatima, la chiromancienne.

Munie d'un mandat de perquisition, la police a fait ouvrir le coffret. L'argent avait disparu. A la place, se trouvait une note, sur laquelle on pouvait lire: «Cowabunga. T'as plus un cent, mon gars».

Une femme de 40 ans a versé 10 000\$ à la chiromancienne, qui lui a promis qu'elle trouverait l'homme de ses rêves en moins de six mois. Elle cherche encore le prince charmant.

Fatima a accepté 5000\$, d'un

autre côté, pour lever un mauvais sort lancé contre une femme de 51 ans et 5000\$ d'une femme de 40 ans, pour que son mari lui revienne.

Fatima est âgée d'environ 27 ans, mesure cinq pieds et pèse une centaine de livres.

**MATERNELLE PRIVÉE**

(pour l'inscription d'un enfant de 5 ans)

- Toute la journée, de 8 heures à 15 heures 30;
- Avec garderie: 15 heures 30 à 17 heures 30;
- Transport scolaire (Montréal, Laval-Laurentides, toute la Rivière-Sud);
- Frais de scolarité déductibles d'impôt (50%).

ALORS VOTRE CHOIX EST FAIT:

Le **COLLÈGE FRANÇAIS** avec ses trois ANNEXES (Cartierville, Montréal et Longueuil) peut répondre à vos besoins.

Appelez:
495-2581

Demandez le prospectus général. Renseignez-vous.

ADRESSES

185, Fairmount O., Montréal H2T 2M6
1391 Beaugard, Longueuil J4K 2M3
12349 De Serre, Cartierville H4J 2H1

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr Jean-Marie Marineau, M.D.

Dr Jacques Lemay, M.D.

Omnipraticiens

Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 6520, rue Beaubien est 259-5531

Laval 24, boul. de la Concorde E. 662-2192
Longueuil 3180, ch. Chambly 646-4364
Cartierville 5809, boul. Gouin O. 339-1611
Repentigny 520, rue Notre-Dame 654-0089



Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

La formation des adultes: une profession, un art

POUR Y ARRIVER:

LE CERTIFICAT EN ANDRAGOGIE

Ce certificat peut mener à l'obtention d'un permis d'enseignement.

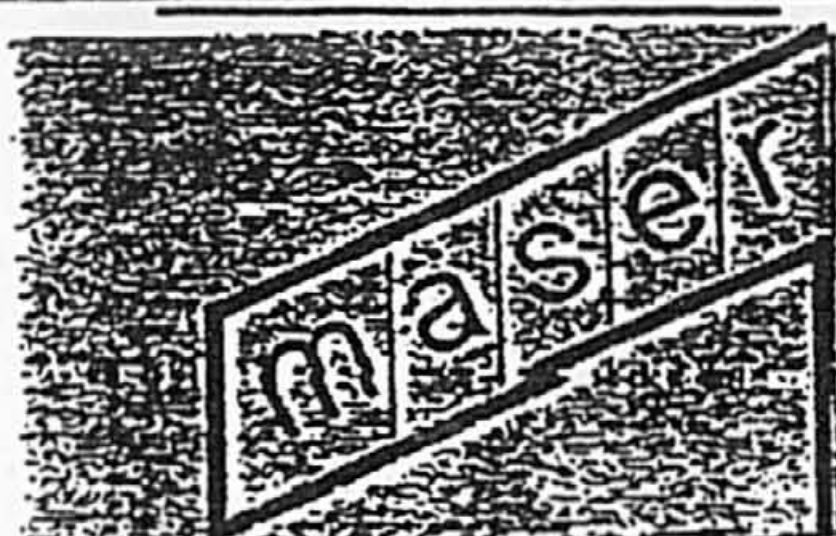
Date limite d'admission:

le 1^{er} avril 1991 pour la session printemps-été.

Renseignements:

Département de psychopédagogie et d'andragogie

☎ 343-7622

BROSSEAU

LE PREMIER AU MONDE

FOURNISSEUR OFFICIEL DES ÉQUIPES DE SKI EN

Cols roulés, chandails
Cotons ouatés, ensembles de jogging,
jupes, pantalons, vêtements de tennis

LIQUIDATION AU-DELÀ DE

1 000 000 \$

En inventaire

RÉDUCTION

DE 70 % ET PLUS

LE SAMEDI 9 MARS 1991 DE 9 h à 16 h

et

LE DIMANCHE 10 MARS 1991 DE 12 h à 16 h

AU 641, Mc Caffrey, St-Laurent Tél.: (514) 731-7566

BROSSEAU

7007 Beaubien est, suite 203, Montréal, Québec H1M 3K7
Tél.: (514) 355-1909 — Fax: (514) 355-7785
ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, ÉVALUATEUR

Vous serez chez vous chez nous!

Tout commence par les éléments de confort qui vous sont chers: une aire d'habitation spacieuse et bien éclairée, s'adaptant à votre mobilier et conçue pour votre plus grande sécurité. Ceci dans le voisinage de parcs paisibles et de merveilleuses boutiques. De plus, vous bénéficiez de tous les services d'un grand hôtel, avec personnel attentif et chaleureux. Invitez vos parents et amis dans notre élégante

salle à manger. Une table vous y sera réservée. Mais il y a d'autres choses qui vous séduiront: salle de musique, salle de réunions, piscine intérieure, bain-tourbillon, soirées, fêtes et mondanités, concerts, rien ne manque ici pour occuper vos loisirs. Faites de la Place Kensington votre vrai foyer. Seule une visite de votre part vous permettra d'apprécier nos services à leur juste valeur.

Téléphonez-nous pour une visite ou inscrivez-vous à une de nos séances d'information



Mme Louise Desjardins et M. Ronald Brantet seront enchantés de répondre à vos appels, au numéro 935-1212.

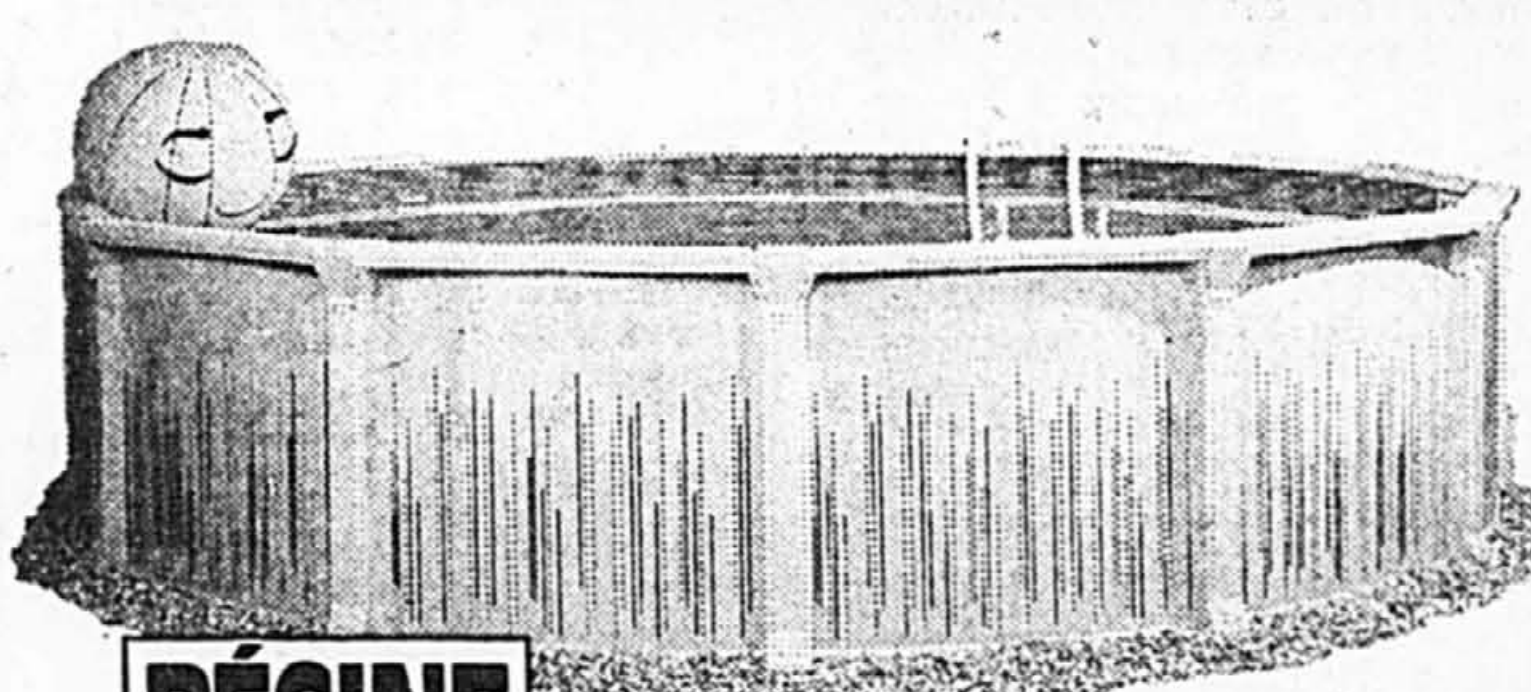
Place Kensington

Une division du Groupe Fairway

4430, rue Sainte-Catherine ouest
Westmount, Québec H3Z 3E4
(2 îlots à l'ouest de l'avenue Greene)

FAITES LE BON CHOIX

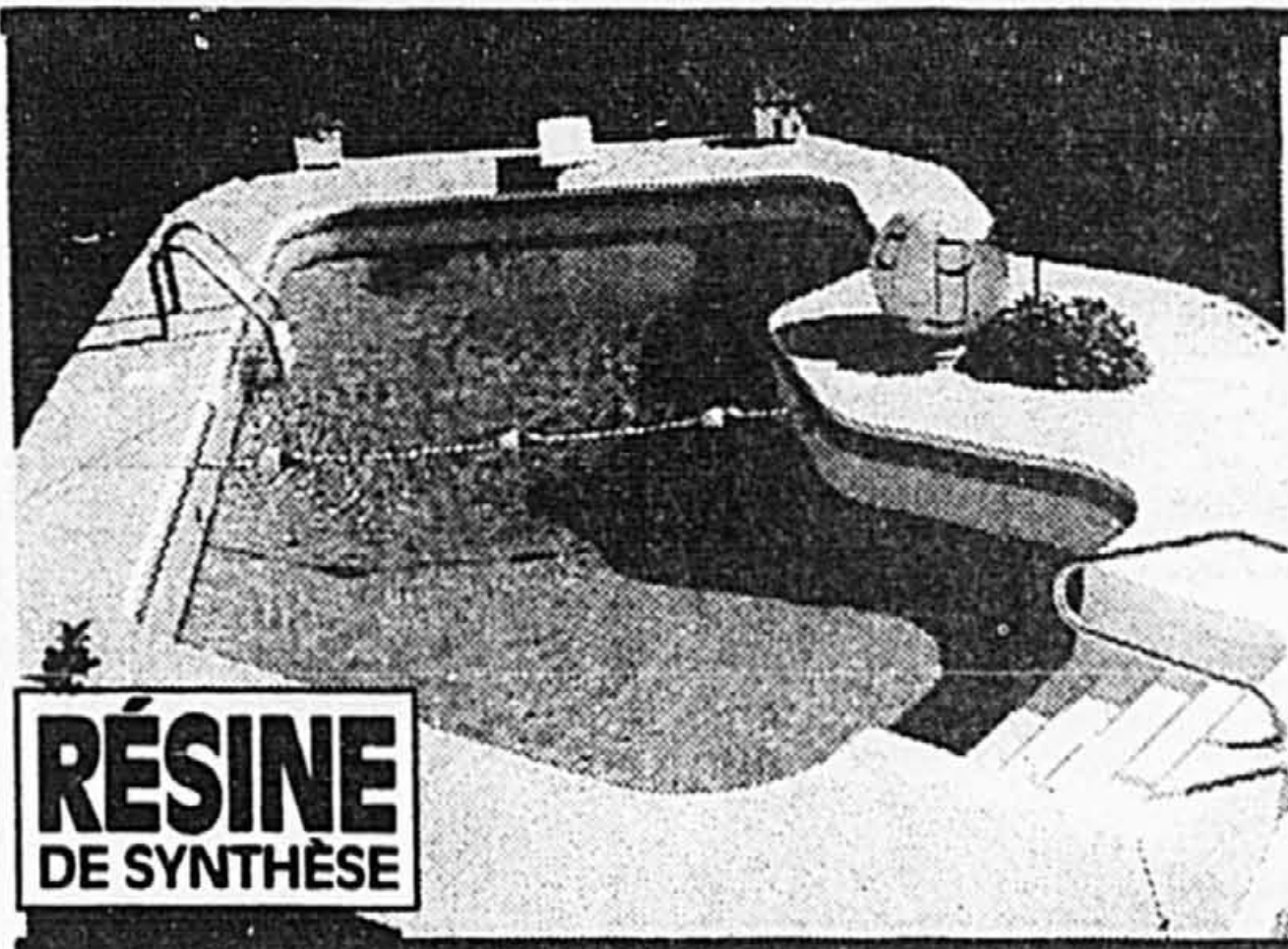
Du 7 au 23 mars, Citadelle vous fait des offres que vous ne pouvez refuser. Faites votre choix!



RÉSINE DE SYNTHÈSE



À l'achat d'une piscine hors-terre Platinum II, recevez gratuitement un robot nettoyeur automatique Auto-Vac^{md} d'une valeur de 300\$, ou choisissez un rabais instantané de 200\$



RÉSINE DE SYNTHÈSE



À l'achat d'une piscine creusée Multiforme, recevez gratuitement un aspirateur automatique Questa 2000 d'une valeur de 600\$, ou choisissez un rabais instantané de 500\$.

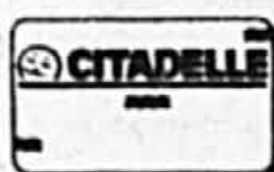


Du 7 au 23 mars, profitez d'un rabais supplémentaire: Citadelle paye la TPS pour vous!

LE BON CHOIX CITADELLE...

• Nous fabriquons nos piscines • Nous installons nos piscines • Nous garantissons nos piscines

LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE. DEMANDEZ-LA. CRÉDIT PRÉ-AUTORISÉ INSTANTANÉMENT. SUJET À CERTAINES CONDITIONS.



Prix en vigueur dans tous les Centres Citadelle du jeudi 7 mars jusqu'au samedi 23 mars 1991 à la fermeture des Centres, jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce servent à titre indicatif. Il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plan mise de côté et de financement disponibles.

LAVAL
3615, Autoroute 440 O.
686-8600

LONGUEUIL
620, place Trans-Canada
442-2345

BLAINVILLE
775, boul. Labelle
435-1883

DOLLARD-DES-ORMEAUX
4698, boul. Saint-Jean
720-9610

REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame
585-0100

CHATEAUGUAY
279, boul. d'Anjou
691-5030

VALLEYFIELD
1375, boul. Mgr. Langlois
377-5999

ROCK FOREST
4701, boul. Bourque
564-8611

TROIS-RIVIÈRES
2525, rue Royale
376-7711

GATINEAU
550, boul. La Cappe
568-1491

JOLIETTE
303, boul. Antonio Barette
759-8110

GRANBY
848, rue Principale
378-4944

ARTHASASKA
54, rue Grouard
557-9231

SAINT-JEAN
575, boul. Pierre Caisse
349-6761

SAINT-HYACINTHE
520, rue Martineau
796-4141

SOREL
322, rue du Collège
742-5917

DRUMMONDVILLE
455, boul. Saint-Joseph
474-2777

SHAWINIGAN
1423, 41 Rue
539-6431

VAL D'OR
1827, 3e Avenue
874-2930

MONT-LAURIER
1525, boul. Paquette
623-6722

Lundi et mardi de 10h00 à 19h00 - Mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 21h00 - Samedi de 9h00 à 17h00 - Fermé le dimanche

La police va cueillir au Saguenay un individu soupçonné du viol d'une fillette

Presse Canadienne

■ Après sept semaines de recherches, la police de la Communauté urbaine de Montréal a appréhendé un individu soupçonné du viol d'une fillette, grâce à un morceau de plastique provenant d'une fourgonnette.

Le suspect, Robert Martinet, 32 ans, a été arrêté mercredi à Saint-Léonard de Shipshaw, au Saguenay.

Il était recherché depuis le 9 janvier relativement au viol d'une fillette de 9 ans, de Pierrefonds, dans la banlieue ouest de Montréal.

Selon la police, l'individu avait réussi à faire monter l'enfant dans sa fourgonnette bleu foncé en promettant de lui offrir des chatons et un jeu Nintendo. Il s'était ensuite dirigé vers un endroit isolé de l'île Bizard.

À un certain moment, il a dû sortir de la camionnette pour arracher un morceau d'un déflecteur d'air qui s'était brisé sous le pare-choc du véhicule. La fillette a profité de cet arrêt pour prendre la fuite et lancer l'alerte.

Grâce au morceau de plastique que l'individu avait abandonné, les enquêteurs ont pu déterminer qu'il provenait d'un déflecteur d'une fourgonnette fabriquée par la compagnie General Motors entre 1978 et 1982.

Des vérifications auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec ont révélé qu'il y avait environ 5000 véhicules du même modèle dans la région de Montréal.

Des recherches ont été entreprises pour localiser une fourgonnette bleu foncé dont il manquait une partie du déflecteur et les enquêteurs ont pu finalement apprendre, du propriétaire d'un immeuble de l'île Bizard, que le véhicule appartenait à un de ses locataires qui venait de déménager.

Muni de ces informations, la police de la CUM émettait le 22 février un mandat d'arrestation pancanadien contre l'individu.

À la même époque, les enquêteurs devaient apprendre du bureau d'immatriculation des véhicules automobiles que la fourgonnette recherchée avait été vendue à un concessionnaire de voitures usagées de Chicoutimi.

Un enquêteur de la police de Montréal s'est rendu à Chicoutimi avec la pièce de plastique brisée et a constaté qu'elle s'ajustait parfaitement.

Les policiers ont pu procéder à l'arrestation de l'individu après avoir obtenu sa nouvelle adresse d'une dame de Chicoutimi qui lui avait vendu une motoneige.

Vous pensez BAR LAITIER?

Appelez les experts!
20 ans d'expérience

Équipement de bar laitier
Machines à crème glacée et yogourt
Conseillers dans l'évaluation et la conception (plans) de projets de bars laitiers

DISTRIBUTEUR

COLDLITE



SAISONS INC.

ÉQUIPEMENTS DE SERVICE ALIMENTAIRE
7700, ROUTE TRANSCANADIENNE
SAINT-LAURENT, QC H4T 1A5
TEL: (514) 343-4331 FAX: (514) 343-3775
1 800 361-7174

FAITES-NOUS UNE OFFRE

ENCORE 4 JOURS

HÂTEZ-VOUS!
IL NE RESTE QUE
4
JOURS AVANT
LE RETOUR
DE PAPA!

NE MANQUEZ PAS LA
CHANCE DE VOTRE VIE!!

«AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE»

AIDEZ-NOUS
À CRÉER DE
L'ESPACE ET
VOUS SEREZ
GAGNANTS

«Papa est en voyage pour l'achat de nouvelle marchandise et il insiste que l'on CRÉE DE LA PLACE! C'est la raison pourquoi vous pouvez

NÉGOCIER VOTRE PROPRE PRIX!

Faites-nous une offre pour l'article choisi dans tous nos rayons: Draperies, rideaux, stores verticaux et vénitiens, stores de toile, stores plissés, literie, douillettes, couvre-lits, duvets et accessoires de salle de bain!»

STORES HORIZONTAUX* PVC 1" OLYMPIC en vinyle de 1re qualité* 3 couleurs décoratives

16x45	2.99	40x45	10.99
20x45	3.49	48x45	10.99
24x45	3.99	54x45	17.99
27x45	4.99	60x45	21.99
36x45	6.99		
16x64	6.99	40x64	13.99
20x64	7.99	48x64	14.99
24x64	7.99	54x64	19.99
27x64	7.99	60x64	18.99
36x64	10.99	72x64	27.99
16x78	19.99	40x78	44.99
20x78	24.99	48x78	47.99
24x78	29.99	54x78	49.99
27x78	34.99	60x78	59.99
36x78	42.99	72x78	69.99

A l'achat de plusieurs stores, le couleur peut légèrement varier.

STORES* HORIZONTAUX 1" 100% ALUMINIUM POLO* en stock, 3 couleurs décoratives 1re qualité

20x45	3.99	36x45	45.99
24x45	8.99	40x45	12.99
27x45	9.99	42x45	14.99
30x45	8.99	44x45	14.99
20x64	5.99	36x64	23.99
24x64	6.99	38x64	26.99
27x64	13.99	42x64	27.99
30x64	16.99	44x64	27.99
20x78	14.99	38x78	42.99
24x78	18.99	38x78	44.99
27x78	24.99	42x78	52.99
30x78	28.99	44x78	52.99

A l'achat de plusieurs stores, le couleur peut légèrement varier.

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3/4"	VERTICAUX MINI PVC 2"	VERTICAUX PVC RIGIDE	VERTICAUX ALUMINIUM 2"
75" x 84" POUR PORTE-PATIO	75" x 84" POUR PORTE-PATIO	75" x 84" POUR PORTE-PATIO	75" x 84" POUR PORTE-PATIO
2499	3899	4899	4399
VERTICAUX EN TISSUS* 75" x 84"	VERTICAUX DE LUXE 75" x 84"	VERTICAUX MINOR DE LUXE 75" x 84"	VERTICAUX MINOR DE LUXE 75" x 84"
2999	4599	1999	1399

STORES VERTICAUX, VENITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 PRIX

Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATIS

Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATIS

Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATIS

L'article à 1/2 prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

DUVETS D'OISEAUX AQUATIQUES

Simple	21 oz	107.99
Double	27 oz	137.99
Reine	30 oz	157.99
Roi	36 oz	187.99

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO

Simple	14.99	100% POLYESTER
Double	21.99	100% POLYESTER
Reine	27.99	100% POLYESTER

ÉDREDONS CONTINENTAL

Simple	58.49	100% HOLLOFIL
Double	68.49	100% HOLLOFIL
Reine	88.49	100% HOLLOFIL
Roi	123.49	100% HOLLOFIL

NOUS FABRIQUONS LES STORES VERTICAUX, VENITIENS, STORES DE TOILE ET STORES PLISSÉS

QUELLE QU'EN SOIT LA DIMENSION, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché



UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St Michel et Pie IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h

Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h

Samedi: 9 h à 17 h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St Michel et Pie IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h

Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h

Samedi: 9 h à 17 h

La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour, selon le stock.

CHEQUES ACCEPTÉS

VISA, AMERICAN EXPRESS, MasterCard, TeleCheck

Le Grand dépasse tout le monde avec ses petits prix!

*Valable jusqu'au 30 avril 1991. Le nombre de chambres offertes à ce tarif est limité et sujet à la disponibilité de l'hôtel. Tarif par chambre (occupation simple ou double), taxes en sus. Peut être assujéti à certaines conditions.

**HÔTEL
DES GOUVERNEURS
LE GRAND
MONTREAL**

Aéropian

Montréal (Le Grand), Montréal (Place Dupuis), Longueuil (Île Charron), Laval, Québec (Place Hauteville), Sainte-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski, Matane.

514 879-1370
1 800 463-2820

PUBLICITÉ



LETTRÉ OUVERTE AUX DÉLÉGUÉ(E)S DU CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Madame, Monsieur,

Le Congrès auquel vous êtes délégué(e) est sans contredit le plus important dans l'histoire du Parti libéral. Après trente ans de tentatives honnêtes pour faire comprendre et respecter les aspirations légitimes du Québec, l'échec de l'Accord du Lac Meech a marqué, même pour des fédéralistes convaincus, une prise de conscience et un point de rupture. Désormais, il n'est plus possible d'accepter de négocier autrement qu'entre égaux.

C'est pour cela que plusieurs membres du Parti libéral en sont venus à la conclusion que le Québec doit accéder à sa souveraineté sans plus tarder. Ils sont convaincus que de «dernière chance» en «dernière chance», les hésitations et les délais ne font que paralyser le développement du Québec et du Canada et entretenir un climat d'incertitude aux conséquences économiques, sociales et culturelles inacceptables.

En effet, ces trente ans de conférences fédérales-provinciales, de commissions et de comités de toutes sortes ont amplement démontré que les confrontations entre le Québec et le Canada ne sont pas de simples différends d'opinion comme il s'en trouve partout et que leur résolution ne dépend pas de l'habileté ou de la bonne volonté des dirigeants politiques. Ces impasses répétées sont le résultat de deux visions, et d'aspirations nationales, radicalement différentes. C'est en cherchant à les concilier à tout prix que l'on s'est retrouvé dans l'impasse actuelle. En raison de ces aspirations et de ces intérêts contradictoires, chaque tentative additionnelle d'en arriver à un compromis ne fait qu'accroître le malentendu. Chaque nouvel appel à l'harmonie creuse le fossé d'amertume.

Chaque report de la décision contribue à la détérioration du climat dans lequel le Québec prendra inévitablement la décision d'assumer pleinement sa destinée.

Les militants du Parti libéral qui sont arrivés à ces conclusions croient aussi, et à juste titre, que la question de la souveraineté en est une dont l'importance doit se situer au-delà de toute considération partisane. Ils comprennent que les partis politiques demeureront libres de déterminer le type d'ententes qu'ils désireront privilégier entre les deux États; ils comprennent aussi que les associations seront d'autant plus réalisables que le Québec et le Canada disposeront chacun des pouvoirs nécessaires pour les négocier en toute liberté.

Les militants du Parti libéral qui ont compris tout cela doivent savoir que le Mouvement Québec 1991 a été créé pour les personnes qui, comme eux, sont convaincues qu'il faut résoudre la crise constitutionnelle maintenant par un référendum sur la souveraineté. Lancé à la mi-février, le Mouvement est le point de ralliement de ceux et celles qui partagent la conviction que la population du Québec a toute l'information nécessaire pour poser un choix éclairé. Nous ne sommes pas un parti politique. Notre seul objectif est d'offrir une voix à la majorité de Québécois qui, sans égard à l'origine ethnique, à la communauté linguistique, à la situation socio-économique ou à l'allégeance politique, comprennent que le temps est venu de baisser le rideau sur trente ans de charades constitutionnelles et de laisser le peuple du Québec choisir son avenir en toute connaissance de cause, avec diligence, démocratiquement et sans équivoque.

LE DROIT DE CHOISIR MAINTENANT

MOUVEMENT QUÉBEC 1991

Partout au Québec

1-800-465-3097

Montréal

(514) 524-6443

Ex-associé de Shirley Thérout condamné à 15 000 \$ d'amende pour publicité trompeuse

YVES BOISVERT

■ L'ancien associé de Shirley Thérout, l'ex-avocat Louis-Luc Roy, de Québec, a été condamné hier à 15 000 \$ d'amende par le juge Gilbert Morrier pour publicité trompeuse.

Roy, qui n'a plus le droit de pratiquer depuis 1986 parce qu'il est en faillite, était un des administrateurs de Raisinase, une firme qui vendait des produits soignant les maigrissances.

«Merci Raisinase», disait Shirley Thérout dans cette publicité qui faisait l'éloge de «la dernière nouveauté pour maigrir», à l'automne 1987 et à l'hiver 1988.

«Au début de mon association avec François Rény pour la production de mon disque, il m'a recommandé d'essayer Raisinase pour mon problème de poids et de cellulite, disait Thérout dans la publicité. Devant les résultats obtenus, je n'ai pas hésité à endosser Raisinase et à la conseiller à mes parents et amis ainsi qu'au

grand public», continuait la vedette.

On la comprend: Raisinase, dont Mme Thérout était une des administratrices, a vendu «entre 10 000 et 20 000 cures», selon l'enquêteur Serge Otis, de Consommation et Corporations Canadiennes.

À raison de 36,65 \$ la «cure», Raisinase faisait de grosses affaires (des ventes d'au moins 366 500 \$).

Or, des experts ont démontré que les affirmations faites dans la publicité étaient «fausses et trompeuses».

Hier, M. Roy a reconnu avoir trompé le public en plaçant coupable à deux des 98 chefs d'accusation qui pesaient contre lui, et la Couronne (Me Richard Starck) a retiré les 96 autres. Il a été condamné à 7 500 \$ par chef, pour un total de 15 000 \$.

Shirley Thérout, François Rény, la compagnie Raisinase et une autre compagnie à numéro subissent leur procès dans cette affaire le 19 mars.



Êtes-vous à la recherche d'un bon COURS PRIMAIRE PRIVÉ

pour vos jeunes de 6 à 12 ans?

- horaire régulier: de 8 heures à 15 heures 30.
- étude surveillée facultative: 15 heures 30 à 17 heures 30.
- Pensionnat (6 à 12 ans).
- transport scolaire (Laval-Laurentides = annexe Nord; Rive-Sud = annexe Longueuil; Montréal = annexe de Gaspé).

Êtes-vous à la recherche d'un CAMP d'ÉTÉ avec immersion en anglais?

Alors ne cherchez plus! Communiquez avec le.

COLLÈGE FRANÇAIS

Appelez: 495-2581

Demandez le prospectus général. Renseignez-vous.

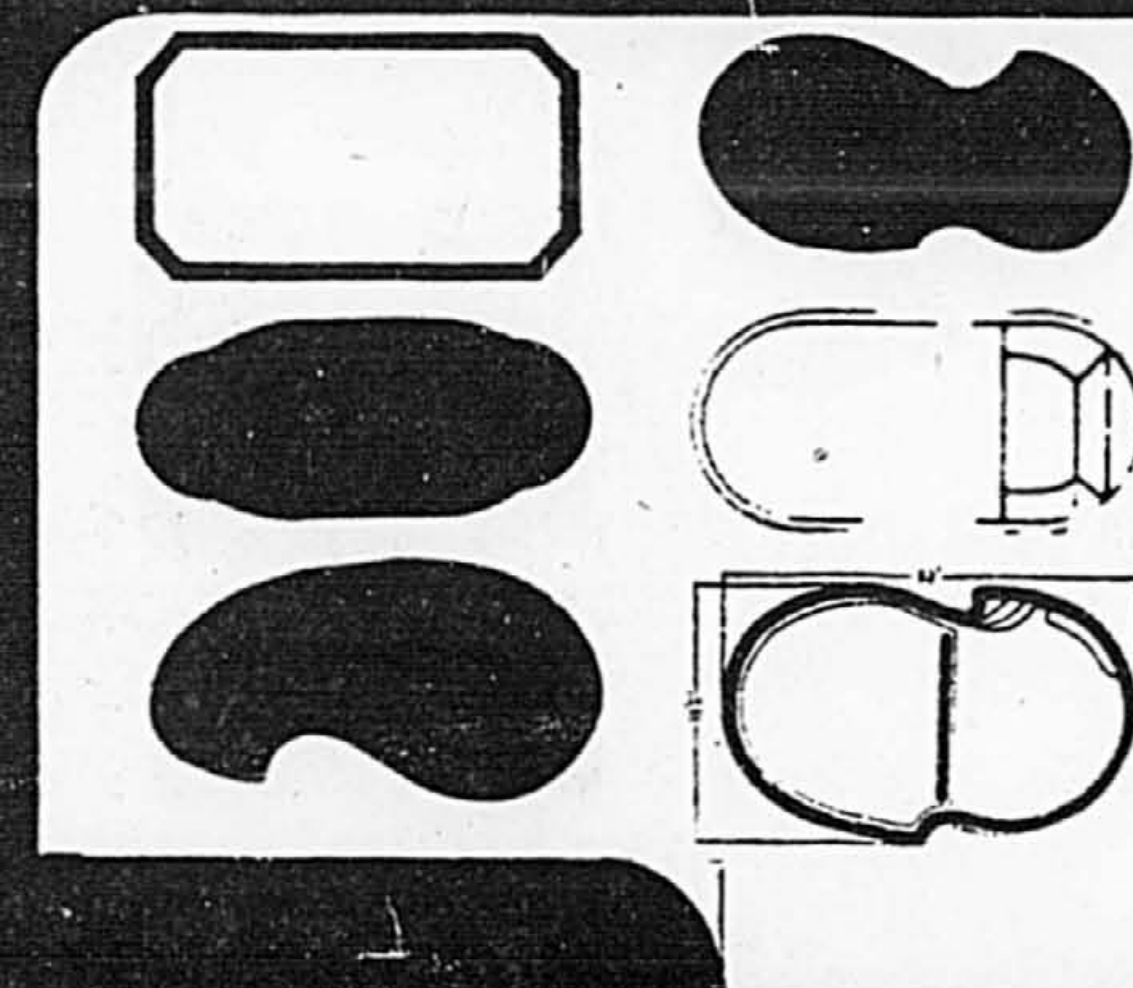
Adresses:
185, Fairmount O., Montréal H2T 2M6
1391, Beauregard, Longueuil J4K 2M3
12349, de Serre, Cartierville H4J 2H1

Filtro

25 ANS
DE
GARANTIE

DIRECTEMENT DU
MANUFACTURIER À PLUS
DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

PISCINES MONOCOQUE FIBRE DE VERRE



AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À UNE PISCINE CREUSÉE

de petite dimension? Peut-être pas, en raison de l'espace restreint de votre terrain.

Nous avons la solution qu'il vous faut: la piscine à tourbillons avec jet de nage, de petite dimension.

Grande dimension disponible
À PARTIR DE **7500\$**

CARACTÉRISTIQUES:

- Le plus grand choix de piscines intérieures avec jet de nage sur place.
- Bâches moules à l'intérieur, bain tourbillon inclus.
- Isolation en polyuréthane à l'extérieur.
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Système de traitement d'eau sans chlore ni brominateur.
- Pas de sous-entrepreneur.
- Choix de 9 modèles.

OUVERT 7 JOURS SUR 7

1456, De Jaffa, Fabreville, Laval
(Sortie 16, autoroute des Laurentides)
622-2664 628-0088

GARANTIE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET NON DU DISTRIBUTEUR



Ce week-end

Ce soir 20h00

Ciné-Extra

Double Détente

DE L'ACTION! DES SENSATIONS FORTES!

Avec ARNOLD SCHWARZENEGGER et JAMES BELUSHI

Demain 19h30

Gala Métrostar 1991

L'ÉMOTION EN DIRECT!
HOMMAGE AUX ARTISTES!

Animateurs: Jean-Pierre et Marc-André Coallier, Christine Lamer et Guy Richer.
Réalisateur: Pierre Ste-Marie

METRO

CFTM

Revendication territoriale des Indiens Gitksan-Wet'suwet'en rejetée

d'après Canadian Press
VANCOUVER

Les Indiens Gitksan-Wet'suwet'en, de Colombie-Britannique, n'ont aucun droit de propriété sur une vaste étendue du nord-ouest de la province.

Telle est la décision qu'a rendue hier la Cour suprême de Colombie-Britannique, dans un vote lumineux jugement qui n'a pas été sans causer surprise et déception, notamment chez les autochtones.

Le groupe de quelque 70 Amérindiens réunis hier au tribunal a accueilli la décision dans un mutisme stupefait. Un de leurs leaders devait indiquer par la suite qu'ils iraient en appel.

En 400 pages, après avoir entendu 100 témoins et reçu 10 000 documents en trois ans de travaux, à un coût évalué à 25

millions, le juge en chef Allan McEachern a estimé qu'il y avait eu extinction légale, par la Couronne, des droits territoriaux des autochtones pendant la période coloniale.

Il a reconnu que sa décision ne mettait pas un point final à la cause, qui ne sera vraisemblablement pas conclue avant plusieurs années, le temps qu'elle soit étudiée et jugée en Cour suprême du Canada.

Portée devant les tribunaux en 1987, la revendication territoriale jugée la plus importante dans l'histoire du Canada englobait une région de 57 000 kilomètres carrés (l'équivalent de la superficie de la Nouvelle-Écosse) riche en ressources naturelles — rivières à saumons, minerais, forêts. Quelque 8 000 autochtones y vivent présentement sur des réserves qui couvrent environ 100 kilomètres carrés.



Pour le ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, le jugement fournit une mesure importante de l'existence et de la si-

gnification des droits territoriaux des autochtones au Canada. Il a assuré les autochtones canadiens que son ministère l'étudierait très attentivement et accorderait aux constats et aux recommandations du juge en chef toute l'importance qu'elles méritent.

Apparemment surpris par l'issue de la cause, le sous-ministre des Affaires autochtones de la province s'est dit d'avis qu'elle reconnaissait certains droits autochtones sur des terres inoccupées de la Couronne dans la région Gitksan, mais pas la souveraineté ou la juridiction des Indiens Gitksan sur ce territoire.

Pour leur part, les représentants des plus grosses industries de Colombie-Britannique n'ont pas caché leur soulagement en apprenant la décision du tribunal.

«Certains des problèmes tou-

chant notamment à l'utilisation des ressources et à la propriété des terres viennent d'être considérablement clarifiés par ce jugement, a déclaré Mike Hunter, président du Conseil des pêcheries de Colombie-Britannique. Je pense que cette décision va permettre d'entamer des négociations raisonnables avec les autochtones sur les problèmes fondamentaux.»

Pour John Howard, vice-président de MacMillan Bleodell, le jugement de la Cour suprême élimine beaucoup d'incertitudes qui subsistaient au sein de l'industrie forestière quant à la justification des revendications des Indiens. «J'ai bon espoir, a-t-il dit, que cette décision permettra de mettre un terme aux confrontations qui surgissaient constamment sur presque tous les plans.»

Thompson cité à son procès

James Thompson, un Américain de 34 ans arrêté à Calgary au mois de février, a été cité à son procès pour agression sexuelle par le juge Yves Lagacé, de la Cour du Québec.

Thompson, qui était recherché par les policiers depuis trois ans, est accusé d'avoir violé une jeune femme de 18 ans, en 1988.

Son enquête préliminaire avait été retardée la semaine dernière parce que la victime avait refusé de venir témoigner. Le juge Maurice Johnson, de la Cour du Qué-

bec, avait émis un mandat d'amener contre elle afin de la contraindre à collaborer avec la justice.

La jeune femme s'est finalement présentée en cour jeudi, devant le juge Lagacé, et a livré son témoignage sous interdit de publication. Le juge a cité Thompson à son procès, estimant qu'il existait assez de preuves contre lui pour qu'il soit jugé.

Thompson a choisi un procès devant jury, et la date de son procès sera connue en mai.

CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI. CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI. CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI.

LE PRIX DE LA QUALITÉ TRÉVI, C'EST ÇA.

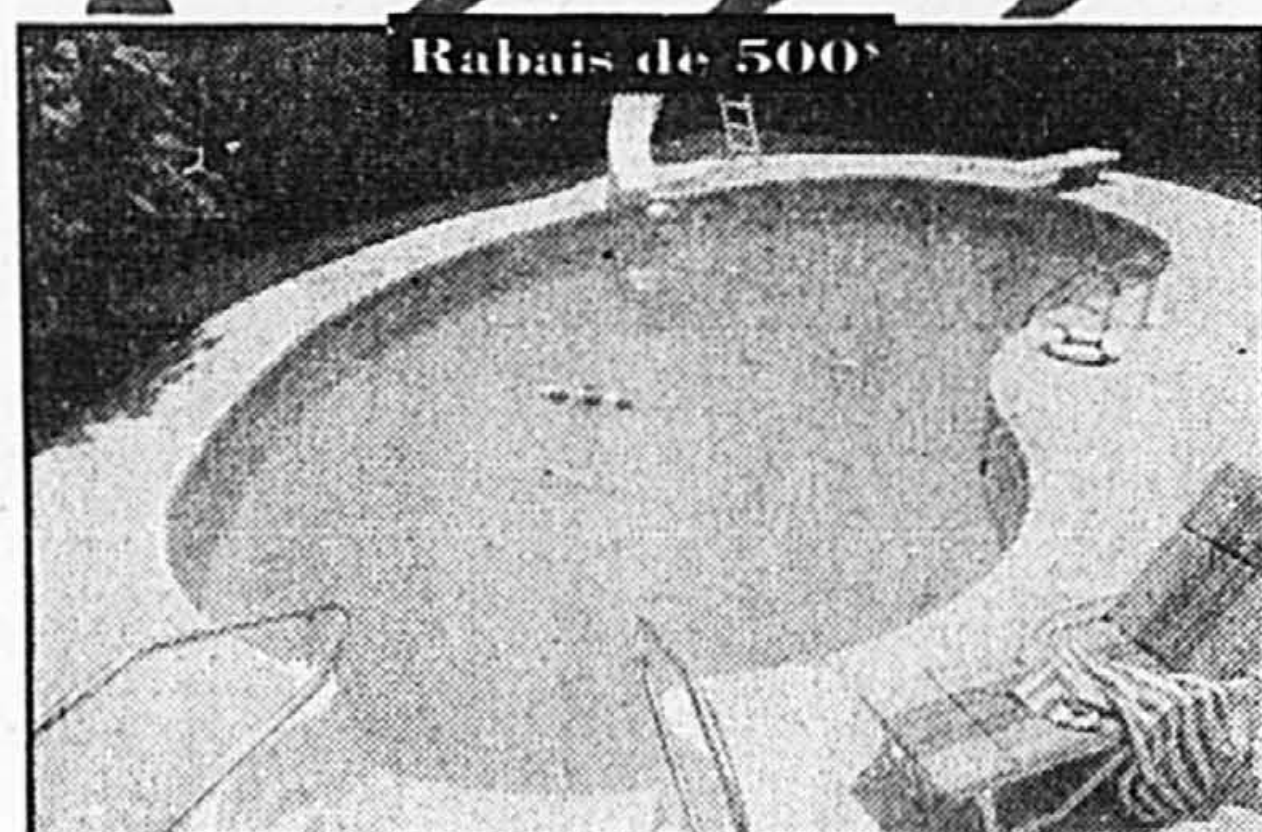
14900\$



PISCINE HORS-TERRE

- Tout l'équipement standard habituel
- Structure d'acier, de résine ou d'aluminium
- Choix de plusieurs modèles en stock

à partir de **7999\$**



PISCINE CREUSÉE

- Tout l'équipement standard habituel
- Conseil en aménagement à domicile, sans frais supplémentaires
- Choix de plusieurs modèles en stock

5999\$



Ensemble de jardin Grosfillex 100 % résine

- 4 fauteuils à dossier haut
- 2 fauteuils à positions multiples
- 1 table de 78 po avec rallonge
- 1 parasol de 7 1/2 pi (régulier) en Textilène® superopaque ou à motif Jacquard
- 6 coussins
- 1 base en ciment

3999\$

Balancoire 3 places

(Choix de couleurs)

- Marquise, jupe et coussins en Textilène® ou à motif Jacquard
 - Accoudoirs
- PROMOTION SPÉCIALE ! QUANTITÉS LIMITÉES

* Du 1^{er} au 10 mars, Trévi au Salon national de l'habitation de Montréal : meubles de jardin, piscines, accessoires ; nouveautés et exclusivités signées Trévi.

Tous les produits d'aménagement paysager sont une gracieuseté du Groupe Permacon.



La seule façon de faire.

Région de Montréal
 Fabreville, Laval 515, boul. Curé-Labellie 622-9801
 Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
 Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste 698-2210
 Saint-Leonard 5940, boul. Metropolitain Est 255-7014
 Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8710
 Pointe-aux-Trembles 11890, rue Sherbrooke Est 610-4500
 Boucherville 1235, rue Ample 419-2111
Région de Sherbrooke
 Fleurimont 1397, rue Galt Est 823-1100



L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE



Heures d'ouverture*

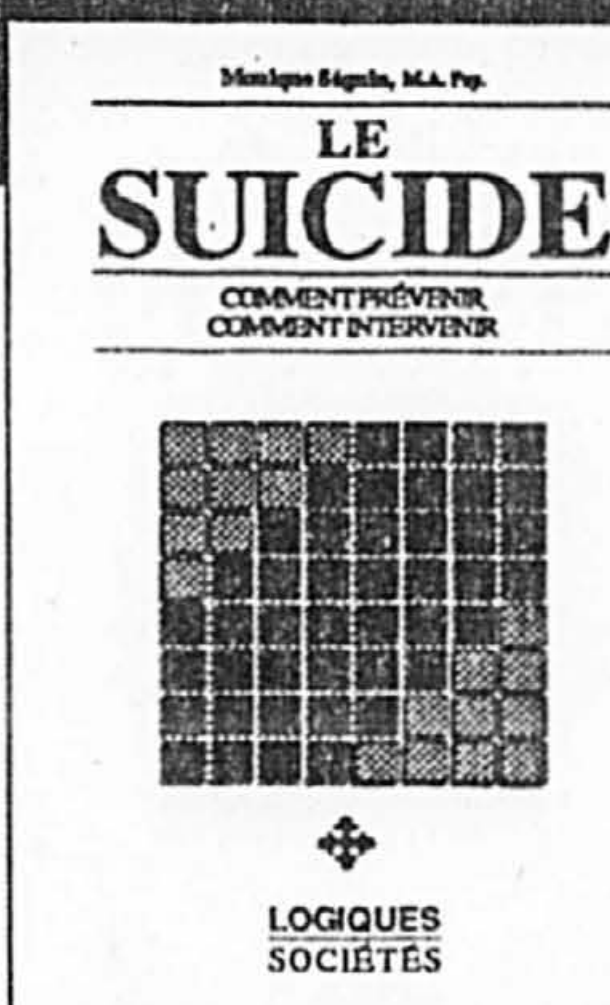
Lundi et mardi, de 10 h à 19 h
 Mercredi, jeudi et vendredi, de 10 h à 21 h
 Samedi, de 9 h à 17 h

* Selon la loi provinciale en vigueur, tous les commerces des pisciniers doivent être fermés le dimanche.

PRÉVENIR!

Dans cet ouvrage, l'auteure cerne les dimensions humaines du suicide. Elle offre aux parents et aux éducateurs les moyens de le prévenir.

LE SUICIDE
 par Monique Séguin
 128 p. 16,95\$



LOGIQUES

Tél.: (514) 933-2225 FAX: (514) 933-2182

EN VENTE DANS
 TOUTES LES LIBRAIRIES

REER

OFFRE SPÉCIALE

10%

Terme 15 mois.
 Intérêts à l'échéance.
 Taux sujet à changement sans préavis.

Vous avez des REER qui arrivent bientôt à échéance? Transférez-les immédiatement au Trust Général et bénéficiez de notre taux spécial. Ce taux est garanti jusqu'à réception des fonds (maximum de 90 jours).

Profitez de cette offre et faites dès aujourd'hui votre contribution pour 1991.

Téléphonez-nous ou passez nous voir.

Cette offre est valide pour un temps limité.



TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval 5995, boul. Gouin ouest, Montréal	682-3200	Carrefour Angrignon, LaSalle	366-0730
Place Ville-Marie, Montréal	745-1515	1, avenue Vincent d'Indy, Outremont	739-3265
1100, rue University, Montréal	871-7300	1020, avenue Laurier O., Outremont	272-4777
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire	871-7200	521, rue St-Charles-Borromée Nord, Joliette	752-0666
Centre Rockland, Ville Mont-Royal	694-5670	Place Portobello, Brossard	466-2500
Place d'Anjou, Anjou	341-1414	299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert	466-8666
	355-4780	7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies	643-4040

CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI. CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI. CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI.

Les infirmières ontariennes obtiennent des augmentations variant de zéro à 30 p. cent

Presse Canadienne

TORONTO

■ Des infirmières ontariennes

sont en colère après avoir appris par les journaux qu'une entente de principe conclue avec les hôpitaux de la province accorderait

des augmentations de salaires allant jusqu'à 30 p. cent à certaines d'entre elles, mais un gros zéro à d'autres.

Mme Paula Tiller, une infirmière qui possède quatre années d'expérience, n'a pas caché ses sentiments en lisant, dans le *Ontario Citizen*, que son salaire augmenterait de 1000\$ pour atteindre les 36 000\$ — une hausse de 2,8 p. cent, inférieure au taux d'inflation. «C'est dégueulasse», s'est-elle exclamée.

Plusieurs infirmières sont furieuses contre leurs représentants syndicaux, l'Association des infirmières de l'Ontario, qui n'a pas dévoilé la teneur de l'entente de principe à ses 49 000 membres en dépit du fait qu'elle a été conclue le 21 février.

Elles sont aussi dépitées de constater l'écart qui sépare les augmentations de salaires accordées aux syndiquées: aucune augmentation pour les infirmières comptant moins de deux ans d'expérience, 2,8 p. cent après deux ans d'expérience, 12,6 p. cent après cinq ans et 29,3 p. cent après neuf ans et plus d'ancienneté.

«Ils vont être renvoyés à la prochaine élection syndicale», de prédire Mme Tiller, qui se promettrait bien de voter contre le projet de convention collective d'une durée de 2 ans.

Un point de vue que ne partageait pas Mme Julie Hall, une infirmière comptant 15 ans d'ancienneté, dont le salaire passerait, selon le *Citizen*, de 40 000\$ à 52 000\$ par année.

Les porte-parole du syndicat et de l'association des hôpitaux ont refusé de confirmer les éléments de l'entente dont le *Citizen* dit avoir obtenu une copie.

Les syndiquées se prononceraient le 14 mars sur l'entente de principe. Les 171 hôpitaux de la province ont été invités à la ratifier avant le 30 mars.

Information

Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 8 avril 1991, à 19 h.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

Comités-conseil d'arrondissement

Les prochaines assemblées des Comités-conseil d'arrondissement auront lieu tel qu'indiqué ci-après :

Ahuntsic - Cartierville
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre de l'Acadie
2005, rue Victor-Doré
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre de l'Acadie
2005, rue Victor-Doré

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre de la Pelletterie
5829, ch. de la Côte-des-Neiges
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre de la Pelletterie
5829, ch. de la Côte-des-Neiges

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Justin
8805, rue Forbin-Janson
1^{er} étage (grande salle)

Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet
Salle 100
et
lundi 25 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Pierre-Apôtre
1212, rue Panet
Salle 100

Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Clémentine de la Rousselière
3020, boul. de la Rousselière
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Centre Clémentine de la Rousselière
3020, boul. de la Rousselière

Rosemont - Petite-Patrie
Lundi 18 mars 1991, à 19 h
Comité Vie de quartier
5095, 9^e Avenue
Rosemont

Sud-Ouest
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Henri
522, rue du Couvent
3^e étage
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Centre Saint-Henri
522, rue du Couvent
3^e étage

Ville-Marie
Mercredi 20 mars 1991, à 19 h
Hôtel de ville
Salle du Conseil
275, rue Notre-Dame Est

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension
Mardi 19 mars 1991, à 19 h
Pavillon Jean-Paul II
7920, boul. Saint-Laurent
et
mardi 26 mars 1991, à 19 h
Pavillon Jean-Paul II
7920, boul. Saint-Laurent

Le 9 mars 1991

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

Les Escapades

d'Air Canada

Forfaits de 2 nuits ou plus pour des vacances uniques!



Villes

Villégiature

Santé
et
forme

Théâtre

Train

Ski

Golf

Excursions

Croisières

Voilà une façon extraordinaire d'échapper à l'ordinaire grâce à Air Canada! Uniques en leur genre, les *Escapades* d'Air Canada vous proposent une foule de destinations et un éventail de forfaits terrestres qui vous procureront des mini-vacances palpitantes. Conçues pour s'adapter à tous les budgets et aux horaires chargés, les *Escapades* s'avèrent la solution idéale pour obtenir le dépaysement recherché. Vous souhaitez partir pour une luxueuse excursion à bord de l'Orient Express? Ou encore, une délicieuse visite des vignobles californiens?

En quête de sensations fortes en hélico-ski peut-être? Qu'importe vos préférences, Air Canada vous y emmène au moment, au tarif et en classe de votre choix.

Pour obtenir votre brochure *Escapades*, appelez un agent de voyages dès aujourd'hui et... échappez à l'ordinaire!



Air Canada

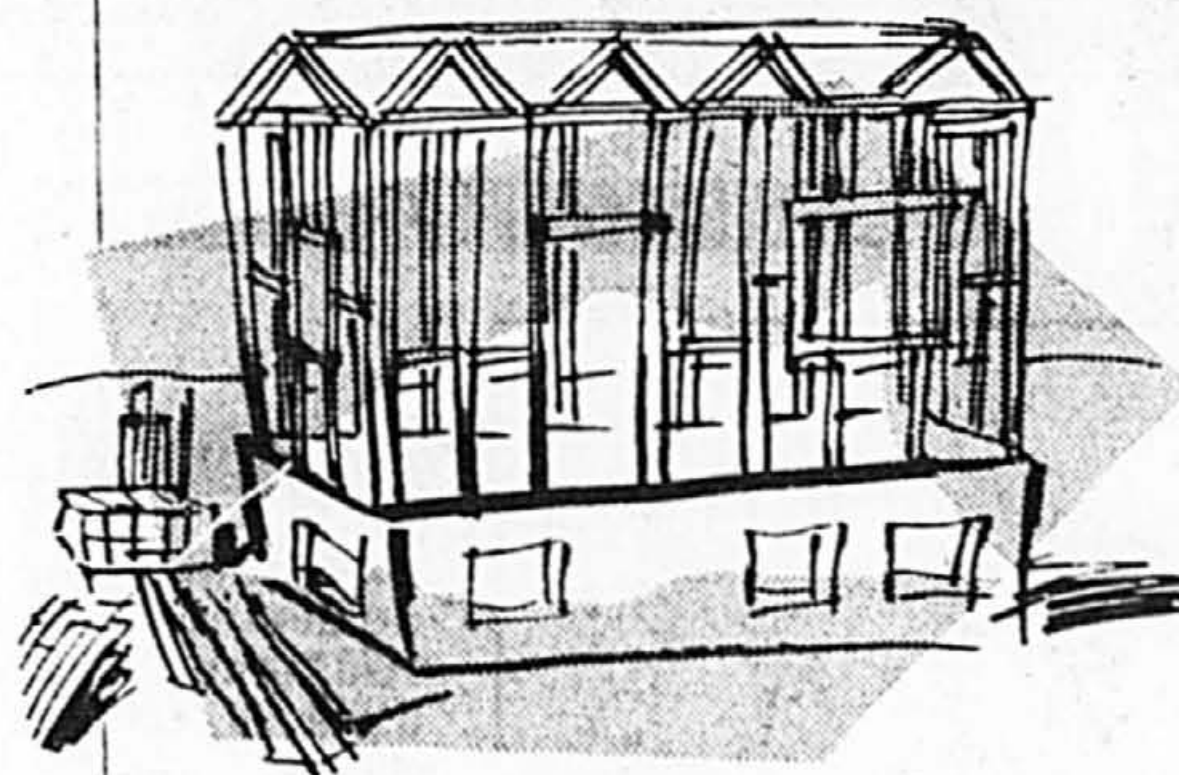
VOUS PROJÉTEZ L'ACHAT D'UNE MAISON NEUVE?

Laval vous ouvre la porte de la propriété avec son nouveau programme de subvention:

OPÉRATION CLEF D'ARGENT

La clef donnant accès à la propriété, c'est l'argent. Laval vous offre donc une clef d'argent: **une subvention pouvant atteindre**

4500\$



Subvention de base:
3000 \$

À l'acquisition d'une maison neuve dans le but de l'habiter.

Subvention supplémentaire:
1500 \$

Aux familles comptant au moins un enfant et qui procèdent à un premier achat de maison neuve dans le but de l'habiter.

Les travaux de construction doivent être réalisés entre le 1er janvier 1991 et le 30 avril 1992.

Renseignements sur les conditions d'admissibilité au programme

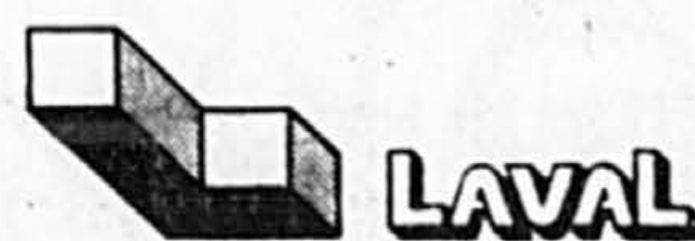
OPÉRATION CLEF D'ARGENT

Ville de Laval

Service d'urbanisme

662.4333

Votre maison est à Laval!



La ville de votre temps.



Êtes-vous à la recherche d'un **COLLÈGE PRIVÉ** pour une inscription

en **SECONDAIRE I**

- d'un Collège avec EXTERNAT - DEMI-PENSION ou PENSIONNAT
 - d'un Collège avec transport scolaire (Montréal, Laval-Laurentides, toute la Rivière-Sud)
 - d'un collège favorisant les sports, les arts...
- Alors ne cherchez plus! Le **COLLÈGE FRANÇAIS**, un des plus importants collèges secondaires de la Province — celui qui a le plus de places en 1^{ère} sec. — peut vous offrir une chance (à Montréal ou à Longueuil).

Appelez: **495-2581**

Demandez le prospectus spécial du SECONDAIRE (secondaire I à secondaire V).

Adresses:

185, Fairmount O., Montréal H2T 2M6
1340, Norbert, Longueuil J4K 2P4

FLORIDE Pompano Beach

GRANDES VILLAS-CONDOMINIUMS NEUVES

1443 pi car., 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, balcon 10 x 20, sur le golf, près plage et tennis, site extraordinaire, à partir de

89,184\$ COMPTANT: 8 500\$

(1-800-465-8332)

(514) 274-4288



Le projet d'Hydro-Québec sur la Moisie déclenche l'opposition à Sept-Iles

■ Une vive opposition persiste dans la région de Sept-Iles, malgré la proposition d'Hydro-Québec de construire un ouvrage de 19 millions \$ pour amoindrir

l'impact du détournement de deux affluents de la rivière Moisie, dans le cadre du projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Sainte-Marguerite.

Au Conseil de bande des Montagnais de Sept-Iles et Malinotnam, le chef Maurice Volland affichait hier une bonne dose de scepticisme à l'égard des études d'experts d'Hydro-Québec.

«Un détournement, on ne sera jamais d'accord là-dessus, même s'ils font des travaux comme ceux proposés».

«Seul le saumon pourrait dire les effets qui pourraient affecter le saumon deux ou trois ans plus tard. Ce n'est ni Hydro-Québec ni les experts des études», faisait valoir, hier, en interview téléphonique ce représentant des 2600 Montagnais de cette région.

Les Montagnais de Sept-Iles et Malinotnam n'ont pas eu l'occasion de se prononcer sur le projet d'Hydro-Québec. Des assemblées ont été organisées, certaines en présence de représentants d'Hydro-Québec, mais «ça n'avait rien donné. Il n'y avait pas assez de monde», a-t-il dit.

Le chef Volland a demandé une aide de 20 000 \$ pour consulter la communauté. Il attend toujours une réponse de la société d'Etat.

Hydro-Québec reconnaît que le détournement de deux affluents de la rivière Moisie, les rivières aux Pékans et Carheil, réduira le débit de la rivière Moisie de 42 p. cent à 13,5 p. cent, selon l'endroit.

Pour corriger cette situation, Hydro-Québec propose de construire un ouvrage de 19 millions \$ qui permettrait la restitution d'eau dans la rivière Moisie pour en régulariser le débit à un degré favorable à la pêche sportive et aux habitats d'élevage et de frais des saumons.

A l'Association de protection de la Moisie, le porte-parole Jean Masse partage le point de vue du chef Volland.

«C'est facile avec un ordinateur de réglementer une rivière et de faire des simulations de choses possibles. La nature ça ne marche pas comme ça. La vie du saumon dans une rivière n'est pas commandée par un ordinateur».

«Les ouvrages proposés peuvent changer la reproduction et l'alimentation du saumon», estime M. Masse qui représente 1000 sympathisants, pêcheurs et envi-

ronnementalistes de la région, du Québec et de l'Ontario.

M. Masse est également porte-parole de l'Association des gestionnaires de la Moisie qui regroupe des pourvoyeurs. Ces derniers aussi sont opposés au détournement des affluents de la rivière Moisie, mais pas au projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Sainte-Marguerite.

M. Davignon préfère attendre le résultat des dernières études d'Hydro-Québec pour faire de plus amples commentaires.

Il prévoit que le débat à venir sera scientifique, donc difficile à trancher.

Une dizaine de spécialistes de la génétique du saumon ont été consultés dans une étape préliminaire sans qu'un consensus puisse être établi. Plusieurs disaient manquer d'éléments d'information.

Aux yeux de M. Davignon, la Moisie est «une des cinq plus belles rivières à saumons du monde et on ne veut pas prendre de risques».

Il croit cependant que l'ouvrage proposé par Hydro-Québec pourrait faire diminuer les risques.

M. Davignon s'attend à ce qu'une trentaine de groupes présentent des mémoires lors des audiences publiques susceptibles d'être déclenchées par le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, une fois qu'il aura pris connaissance du projet d'Hydro-Québec dont il sera saisi à la fin d'avril.

Le projet d'aménagement de la Sainte-Marguerite, au coût évalué à 1,5 milliard \$ en 1988, vise à produire 85 mégawatts d'électricité.

«On compte sur les crues du printemps pour nettoyer la rivière de l'ensablement résultant du jeu des marées et de ce qui tombe des falaises».

Mme Villeneuve considère qu'on ne devrait pas toucher à une rivière où les pêcheurs retiennent des saumons pouvant aller jusqu'à 55 livres.

A la Fédération du saumon de

Pour hommes et femmes envisageant sérieusement de partir en affaires:

Revenu croissant pouvant atteindre 20 000 \$ par mois et plus d'ici un an

Investissement de départ minime (entre 45 \$ et 650 \$ selon votre choix)

Présentez-vous les mardis 12 mars et 19 mars l'Auberge WANDLYN 7200, Sherbrooke E., Mtl (Métro Radisson) Début à 20 h précises Entrée gratuite sur présentation de cette annonce (Valeur de 3 \$) FAX: (514) 351-4483

Montréalais saisi avec de la cocaïne à Toronto

Yves Giroux, 38 ans, a été accusé d'avoir tenté d'importer illégalement au Canada de la cocaïne d'une valeur de 3,8 millions \$.

Le douanier Duncan Smith a fait savoir que la drogue a été trouvée grâce à un examen aux rayons X des deux planches.

Giroux revenait d'un voyage à Rio de Janeiro.

LIQUIDATION D'UNE SÉLECTION DE FOURRURES EATON

EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 MARS

Venez profiter chez Eaton Centre-ville d'un inventaire de plus d'un million de dollars en fourrures provenant de 9 salons ainsi que de l'événement «Fourrures en tournée». Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des excellentes occasions qui vous attendent. Eaton Centre-ville seulement.

MANTEAUX EN RENARD
Prix étiqueté 999⁰⁰
697⁰⁰ ch.

MANTEAUX EN VISON ET RENARD
Prix étiqueté 1197⁰⁰
947⁰⁰ ch.

MANTEAUX EN RATON LAVEUR
Prix étiqueté 1499⁰⁰
997⁰⁰ ch.

MANTEAUX DE VISON MÂLE GROSVEINOR
Prix étiqueté 3300⁰⁰
2497⁰⁰ ch.

MANTEAUX DE VISON FEMELLE GROSVEINOR
Prix étiqueté 5400⁰⁰
3997⁰⁰ ch.

MANTEAUX DE PEAU LAINÉE
Prix étiqueté 1197⁰⁰
597⁰⁰ ch.

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME EATON D'ENTRETIEN DE FOURRURES

Choix incomplet de tailles et de couleurs. Achats en personne seulement.

MAINTENANT EN COURS EATON CENTRE-VILLE SEULEMENT

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Couleurs selon Christian Dior

Simplicité et sérénité...
La collection «Monochrome» pour le printemps

Créez une allure élégante et de toute beauté avec cet ensemble de couleurs avantageuses. Inspirez-vous de la collection de maquillage Christian Dior pour la nouvelle saison. Des couleurs qui s'équilibrent harmonieusement et qui produisent un effet impressionnant. Un renouveau printanier à voir dès aujourd'hui chez Eaton.

1. Rouge à lèvres. 15.50 ch.
2. Vernis à ongles. 11.00 ch.
3. Ombres à paupières «Monochrome» en 5 couleurs. 40.00 ch.
4. Crayon à sourcils. 13.00 ch.
- 4A. (Hors photo). Icône, principe régulateur contre la sécheresse cutanée. 30 mL 35.00 ch.

Une prime pour vous. Avec tout achat de 35.00 ou plus de produits de beauté ou de soins de la peau de la collection Christian Dior, vous recevrez, sans frais supplémentaires, un ensemble-cadeau 6 pièces comprenant: un rouge à lèvres «Rose vif»; teint d'été «Clair d'été», 5 mL; gel fraîcheur Équité, 14 mL; tonique vitalité Équité, 14 mL; crème raffermissante et hydratante Hydra Dior, 5 mL; eau de toilette Diorissimo, 1.5 mL. Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 16 mars 1991.

Vendus à tous les magasins Eaton. Rayon 216.

Achats en personne seulement.

Faites d'Eaton votre premier choix pour la qualité et la mode.

PLACE MINTO SUITE HOTEL OTTAWA

Confort, espace, luxe inimitables. A un prix hors pair.

Sautez sur l'occasion!

Célébrez le long congé de Pâques à OTTAWA!

Forfait spécial:
Suites à partir de **75\$** par nuitée*

Prix en vigueur du jeudi 28 mars au lundi 1er avril 1991 inclusivement

Apportez votre maillot de bain. Centre de conditionnement physique complet y compris piscine intérieure.

Amenez les enfants
Gratuit aux moins de 18 ans séjournant dans la suite des parents

La grande bouffe
Cuisines complètes, service aux chambres ou restaurants... brunch du dimanche de Pâques chez Noah's!

Au cœur de tout
Nous sommes à deux pas de la colline parlementaire

Faites vite!
Réservez en composant le **1-800-267-5101**
433, av. Laurier ouest
Ottawa, (Ontario), K1R 7Y1
(613) 782-2350

*Occupation simple ou double, selon la disponibilité

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

820 millions \$ de taxes de plus, NON MERCI

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
VOS CONCITOYENS ET CONCITOYENNES
ONT BESOIN DE VOTRE APPUI!**

**Le transport en commun, le réseau routier
et la compétitivité des entreprises sont menacés**

Sans la moindre consultation, le gouvernement veut se retirer de l'exploitation du transport en commun et de l'entretien de la voirie locale. Il veut obliger les municipalités à augmenter de 500 millions \$ les taxes foncières de leurs citoyens.

Les nouvelles taxes affecteraient la prospérité économique du Québec.
Tous les contribuables locaux seraient touchés.

**500 + 320 = 820 millions \$ de taxes foncières de plus
sans baisse des impôts sur le revenu**

Les 500 millions \$ de taxes municipales additionnelles s'ajouteraient à la facture de 320 millions \$ de nouvelles taxes scolaires que le gouvernement a déjà imposées aux contribuables du Québec sans pour autant réduire ses propres impôts.

**Pour une véritable réforme fiscale
élaborée avec les élus municipaux**

Le gouvernement ne propose actuellement qu'un débat à la sauvette, visant uniquement à soulager ses déséquilibres budgétaires.

Pour une véritable réforme fiscale, le gouvernement doit respecter sa promesse du 1^{er} juin 1990. Il doit engager un dialogue en profondeur avec les représentants des municipalités.

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,
EXIGEZ UNE RÉFORME RIGOUREUSE!**



Chambre de
Commerce du
Montréal
Métropolitain



UNION
DES MUNICIPALITÉS
DU QUÉBEC



DU 9 AU 16 MARS.

Jours exceptionnels

Roche-Bobois fait le grand 8 et vous propose des prix à vous couper le souffle. Pendant 8 jours, vous allez pouvoir vous offrir tout ce dont vous rêviez chez Roche-Bobois: salons cuir ou tissu, meubles par éléments, tables, repas, chaises, tables basses, lampes, tapis... à des prix sensationnels, des prix à vous faire tourner la tête.

ROCHE-BOBOIS

MONTREAL, 1425, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, H3G 1T7. TÉL. (514) 871-9070

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h. Les jeudi et vendredi de 10h à 21h. Le samedi de 10h à 17h.

4 coupons pour 4 semaines... Chalet y penser!

8,98 \$*
Offre de durée limitée

Deux repas quart de poulet pour seulement 8,98 \$* (7,98 \$* au comptoir)

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira deux repas quart de poulet pour seulement 8,98 \$*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet cuit sur charbon de bois avec frites dorées ou pomme de terre au four ou salade, sauce douce ou piquante et un petit pain. Limite d'un bon par deux repas quart de poulet. Non valable avec d'autres offres. Ce coupon n'est pas monnayable. Taxe de vente et TPS applicables en sus. **Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 1991.** *Viande blanche: 60 c de plus par repas quart de poulet. Valable aux restaurants participants seulement.

chalet suisse
Y a pas plus bar-b-q!

6,80 \$*
Offre de durée limitée

Rabais-repas pour seulement 6,80 \$*. Entrée • Quart de poulet • Breuvage • Dessert

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un rabais-repas pour seulement 6,80 \$*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet cuit sur charbon de bois avec frites dorées ou pomme de terre au four ou salade, sauce douce ou piquante, un petit pain, soupe ou salade. Chalet, une pointe de tarte au choix et un petit breuvage (choix de thé, café, petite boisson gazeuse ou lait). Limite d'un bon par rabais-repas. Non valable avec d'autres offres. Ce coupon n'est pas monnayable. Taxe de vente et TPS applicables en sus. **Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 1991.** Non valable au comptoir. *Viande blanche: 60 c de plus. Valable aux restaurants participants seulement.

chalet suisse
Y a pas plus bar-b-q!

4,49 \$*
Offre de durée limitée

Un repas quart de poulet pour seulement 4,49 \$* (3,99 \$* au comptoir)

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet pour seulement 4,49 \$*. Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet cuit sur charbon de bois avec frites dorées ou pomme de terre au four ou salade, sauce douce ou piquante et un petit pain. Limite d'un bon par repas quart de poulet. Non valable avec d'autres offres. Ce coupon n'est pas monnayable. Taxe de vente et TPS applicables en sus. **Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 1991.** *Viande blanche: 60 c de plus. Valable aux restaurants participants seulement.

chalet suisse
Y a pas plus bar-b-q!

5,95 \$*
Offre de durée limitée

Un repas côtes levées de dos, demi-portion, pour seulement 5,95 \$ (salle à manger ou comptoir)

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un repas côtes levées de dos, demi-portion, pour seulement 5,95 \$. Chaque repas comprend une demi-portion de côtes levées de dos barbecue, bien tendres et bien charnues, frites dorées ou pomme de terre au four, sauce barbecue et petit pain. Limite d'un bon par repas côtes levées de dos. Non valable avec d'autres offres. Ce coupon n'est pas monnayable. Taxe de vente et TPS applicables en sus. **Offre en vigueur jusqu'au 31 mars 1991.** Valable aux restaurants participants seulement.

chalet suisse
Y a pas plus bar-b-q!

1090, boul. Moody, Terrebonne

1955, boul. St-Martin Ouest, Laval

9305, boul. Lacordaire, St-Léonard

5605, boul. Taschereau, Brossard

3550, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux

999, chemin Chambly, Longueuil

1120, boul. Décarie, Ville St-Laurent

6160, Côte-des-Neiges, Montréal

510, rue Ste-Catherine Est, Montréal

chalet suisse

Y a pas plus bar-b-q!

M. Dép. Les Entreprises Cara Limitée

«L'ivresse des profondeurs» a emporté les deux policiers adeptes de la plongée

■ C'est «l'ivresse des profondeurs» qui a emporté les deux policiers de la CUM qui faisaient de la plongée sous-marine dans la carrière d'Oka, l'automne dernier.

C'est ce qu'ont déclaré au coroner Denis Boudrias deux compagnons des victimes, jeudi, lors de la première journée de l'enquête publique sur le décès des plongeurs.

Les victimes, Jean-Noël Blanchette (31 ans) et Marc Hamel (28 ans) avaient décidé de se rendre à la carrière à l'heure du souper, le 17 octobre, en compagnie de deux amis qui connaissaient bien les lieux.

L'ancienne carrière a une pro-

fondeur d'environ 240 pieds (75 mètres). Or, à 50 mètres, les plongeurs risquent de subir les symptômes de la «narcose» ou «ivresse des profondeurs».

Cette ivresse est due à l'influence de l'azote, qui compose 80 p. cent de notre air, mais qui sature le sang à une telle profondeur (à cause de la pression extrême), et qui «soûle» le plongeur.

Une simple remontée à la surface suffit pour y remédier, mais en général, le plongeur devient euphorique et perd complètement le sens de l'orientation. Les plongeurs qui descendent à des profondeurs extrêmes utilisent d'ailleurs un mélange spécial

pour ne pas subir ces effets dangereux.

Le soir du 17 octobre, Blanchette et Hamel étaient en compagnie de Yves Morin (26 ans) et Martin Riendeau (25 ans) qui avaient déjà plongé à cet endroit.

A environ 150 pieds de profondeur, Morin a vu Hamel descendre en vrille, sans contrôle. Il a tenté de le ramener, mais il a senti en descendant l'effet de la narcose et est remonté juste à temps. Blanchette a également coulé à pic.

Les victimes étaient pourtant des plongeurs expérimentés.

Un autre expert est descendu jusqu'au fond de la carrière pour les retrouver, mais il était trop tard.

Le coroner Boudrias, lui-même expert plongeur, enquête actuellement sur les morts récentes de neuf plongeurs, survenues un peu partout au Québec. Il reprendra son enquête au mois d'avril.

LITS DE LAITON

Solde final jusqu'à 70% de moins

LITS DE LAITON SOLIDE

PLUS DE 100 MODELES EXPOSES

CONSTRUCTION ENTIEREMENT SOUDEE

PIN PERMANENT GARANTI

LITS, TABLES, ETAGERES, COFFEUSES

BANCOS, MIROIRS SUR PIED, RAMPES

D'ESCALIER

incluant tête, pied et cadre

Prix cour. 650\$

199\$

735-6343

L'ATELIER DU LAITON DIRECT

Carlew Inc.

Notre entreprise est fière de participer aux efforts croissants de Collecte sélective Québec.

Depuis 5 ans, nous recyclons près de 4 000 000 de kilos d'emballages par année.

Carlew participe

172, rue Clément

Ville LaSalle (Québec)

H8R 1T6

Télécopieur: (514) 364-1852

Téléphone: (514) 364-6688

Étes-vous à la recherche d'un

COLLÉGIAL PRIVÉ

préparant au D.E.C.

(Diplôme d'études collégiales) du

secteur:

I • GÉNÉRAL =

SCIENCES:

Sciences de la santé

Sciences pures et appliquées

SC. HUMAINES:

avec mathématiques

sans mathématiques

Sciences de l'administration

LETTRES:

Lettres - langues

II • Technique: Techniques

Administratives:

Option marketing.

N.B. 1) Prêts-bourses du ministère

de l'Éducation.

2) Programme

SPORTS-ÉTUDES (hockey, football, tennis...).

3) Inscriptions jusqu'en juin

Le COLLEGE FRANÇAIS a toujours

une place pour vous!

Appelez:

495-2581

Demandez le prospectus spécial du Collégial

185 o. Fairmount MTL. H2T-2M6

L'été s'annonce bien!

Plus que jamais, voici le temps de réserver votre place vers l'Europe avec Air Canada et ses partenaires internationaux. En plus de ces tarifs exceptionnels, une multitude d'autres destinations européennes vous sont offertes à rabais. Profitez-en dès maintenant, le nombre de places est limité.

Allez-retour de Montréal à

LONDRES

du 30 mars au 31 octobre

569\$

ERANCFORT

du 30 mars au 31 octobre

698\$

ZAGREB

du 30 mars au 31 octobre

798\$

Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Séjour minimal/maximal et d'autres conditions s'appliquent. Les tarifs peuvent être supérieurs selon les dates de déplacement. Informez-vous sur nos autres rabais pour vos voyages à venir. Pour obtenir plus de détails, appelez un agent de voyages ou

393-3444.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES

VOYAGES DU QUÉBEC

LA PASSION DU MONDE

AirCanada